

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1744 - 21 décembre 2001 - prix : 9F

Palestine

Des peuples

ne peuvent être martyrs

sans que toute l'humanité

n'en souffre

Mairie de Tours, CHU de Clermont-Ferrand...

PAS DE TRÊVE POUR LES LUTTES !

pages 12 à 15



L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 17 décembre 2001

Palestine : DES PEUPLES NE PEUVENT ÊTRE MARTYRS SANS QUE TOUTE L'HUMANITÉ N'EN SOUFFRE

■ C'est une véritable guerre qui se déroule en Palestine, une guerre menée par une armée israélienne disposant d'avions, de missiles, d'hélicoptères, de chars et de toute la technologie moderne. En face, il y a un peuple palestinien désarmé, subissant l'occupation israélienne et à qui, il y a quelques années, on a accepté de concéder une caricature d'Etat, l'«Autorité palestinienne», qui n'exerce un semblant de pouvoir que sur un territoire réduit, dispersé en plusieurs entités minuscules, séparées les unes des autres. Ces Territoires, où le chômage et la pauvreté sont catastrophiques, servent de réservoir de main-d'œuvre pour l'économie israélienne. Mais l'Etat d'Israël a la possibilité à chaque moment de fermer les frontières, couper les Territoires palestiniens les uns des autres et surtout du restant du pays, privant de travail et de ressources ceux qui y habitent.

C'est cette situation insupportable qui a poussé, il y a quatorze mois, la jeunesse palestinienne à la guerre des pierres, l'Intifada. Pour la briser, Israël a choisi l'escalade en bouclant les Territoires palestiniens et en transformant les villes en amas de ruines.

Voilà ce qui conduit un nombre croissant de Palestiniens vers les attentats-suicides, cette arme des désespérés et des faibles. Bien sûr, ces attentats terroristes qui visent à faire des morts et des blessés, y compris dans la population civile israélienne, sont insupportables du point de vue

humain. Les organisations intégristes réactionnaires qui les organisent, en approfondissant le fossé de sang qui sépare les deux peuples, poussent le peuple palestinien vers une voie sans issue.

Mais, plus criminels sont encore les dirigeants d'Israël qui mènent une politique symétrique, mais avec les moyens supérieurs d'un Etat. Ils prennent prétexte du terrorisme individuel des opprimés poussés au désespoir pour pratiquer en grand le terrorisme d'Etat, destiné à démontrer aux Palestiniens qu'ils n'ont droit même à cette caricature d'Etat qu'est l'Autorité palestinienne qu'à condition qu'elle se fasse l'instrument docile de l'Etat d'Israël. Un terrorisme d'Etat destiné à ôter tout espoir à un peuple opprimé.

Mais c'est en même temps ôter tout espoir au peuple israélien lui-même. Car, malgré le nombre de morts, malgré les villes dévastées, malgré l'humiliation permanente ou, plus précisément, à cause de tout cela, il y aura inévitablement de nouvelles générations de Palestiniens qui préféreront mourir plutôt que de subir cette vie-là.

Et si les Palestiniens sont condamnés à s'endormir la peur au ventre, ne sachant pas si leurs maisons ne seront pas éventrées la nuit, les civils israéliens sont condamnés à vivre la peur au ventre, en sachant qu'ils risquent leur vie en sortant dans la rue ou en prenant l'autobus.

Les deux peuples israélien et palestinien pourraient pourtant cohabiter fraternellement sur cette terre. Mais il faudrait une tout autre politique de la part de leurs dirigeants respectifs, et avant tout de la part des dirigeants d'Israël qui ont le pouvoir et la supériorité économique et militaire.

L'homme d'extrême droite qui dirige Israël, Sharon, a choisi la politique du pire. Mais il n'a pas choisi tout seul. Le président américain, George Bush, après avoir évoqué, il y a quelques semaines, l'idée d'un Etat palestinien, est revenu même sur cette concession verbale. Il donne carte blanche à Sharon.

Que deux peuples se perdent dans une guerre interminable ne gêne pas les grandes puissances impérialistes. Leur domination sur le monde repose sur le «diviser pour régner», sur la répression, sur les guerres, sur les massacres.

Ceux qui meurent au Moyen-Orient, victimes du terrorisme d'Etat d'Israël, comme ceux qui meurent dans les attentats-suicides, sont victimes d'un même ordre impérialiste mondial, protégeant la même exploitation dont sont victimes les travailleurs, ici en France comme partout dans le monde. Ne croyons pas que ce n'est tragique que pour les Israéliens et les Palestiniens, c'est tragique aussi pour nous, et c'est pourquoi cela nous concerne aussi.

Arlette LAGUILLER

LA CONDAMNATION À MORT DE MUMIA ABU-JAMAL ANNULÉE !

Un juge fédéral nord-américain vient d'annuler la condamnation à mort de Mumia Abu-Jamal, emprisonné depuis vingt ans. C'est une première victoire pour tous ceux qui ont manifesté leur solidarité avec cet ancien militant des Panthères noires, accusé injustement du meurtre d'un policier, alors que tous les éléments

indiquent qu'il n'est pas coupable.

Si ce jugement annule la peine capitale, il ne résoud pas pour autant la question et Mumia Abu-Jamal devrait normalement être rejugé. Si le prochain jugement s'appuie sur les éléments actuellement pris en compte par la justice, il pourrait voir sa peine commuée en emprisonnement à perpétuité. Or, il

reste à faire admettre à la justice américaine d'autres éléments qu'elle a pour le moment purement et simplement écartés, notamment les aveux de quelqu'un qui revendique d'avoir assassiné le policier.

La campagne pour la libération complète de Mumia Abu-Jamal va donc continuer.

PS CHACUN POUR SOI

Le 15 décembre, à la Grande Arche de la Défense, s'est tenue la convention nationale du Parti Socialiste qui a intronisé ses candidats aux élections législatives de juin prochain.

Sur 577 circonscriptions, 448 ont été attribuées. Sauf nouveau rebondissement, la foire d'empoigne pour la répartition des places de députés est donc en voie d'achèvement au Parti Socialiste. Reste à savoir si les circonscriptions que le PS réserve aux Verts et au Parti Radical de Gauche satisferont les deux compères. Trente-trois, ce n'est pas la peinture du petit PRG, mais ce que le PS a réservé à son docile petit clone, de même que 41 circonscriptions pourraient être la chasse gardée des Verts grâce au bon vouloir socialiste.

Parmi les candidats annoncés par le PS figurent bien sûr Jospin et la plupart de ses ministres dont certains, après leur bide aux élections municipales, ont préféré changer d'air et aller voir ailleurs si le climat allait mieux leur réussir.

C'est le cas de Guigou, la ministre de l'Emploi, qui, malaimée à Avignon (Vaucluse), a migré vers le nord, dans la 9^e circonscription de Seine-Saint-Denis qui englobe les communes de Romainville, Noisy-le-Sec et une partie de Bondy. C'est sûr qu'elle se trouve ainsi plus près de son ministère. Mais pour ce qui est de la distance entre elle et ses éventuels électeurs, ça ferait plutôt penser à deux mondes. Depuis plusieurs

mois, comme dans l'ensemble du pays, le chômage est reparti à la hausse dans la Seine-Saint-Denis, où les demandeurs d'emploi sont désormais plus de 77 000 (11,3%).

Rien qu'à Romainville, des centaines d'emplois ont récemment disparu dans la plus grosse entreprise de la commune, à Aventis Pharma (ex-Roussel-Uclaf), un groupe pharmaceutique riche à milliards. De même, cette ville est une de celles du département où l'on recense le plus grand nombre de jeunes sortant de l'école sans aucun diplôme. Mais une ministre du PS, à l'égal des hommes de ce parti, ne manque pas de culot pour briguer une sinécure à l'aide des suffrages populaires, alors qu'en tant que ministre de l'Emploi, elle ne fait que défendre le droit du patronat à licencier comme bon lui semble.

Quant à Lang, après s'être fait souffler la mairie de Paris et tailler une veste aux municipales à Blois, il espère cette fois se tailler un fief dans le Calvados, dans la circonscription de Caen-2. Sauf qu'elle est détenue depuis 1973 par un autre ex-ministre PS, Mexandeau. Celui-ci soutient Lang comme la corde soutient le pendu, déclarant au journal *Ouest-France* : « *L'arrivisme sans principe ne mène pas loin.*



La « photo de famille » des candidats. Les mieux placés ont le sourire, mais tous ne sont pas sur la photo.

La différence entre lui et moi, c'est que lui a perdu une ville qui était à gauche. Bref, c'est un vrai combat de chiffonniers entre « représentants du peuple » qui s'y entendent pour spéculer sur les suffrages d'une élection prévue dans six mois.

En revanche la secrétaire d'État au Budget, Florence

Parly, qui n'a jamais été élue, jouerait plutôt les enfants gâtées, ayant déjà écarté la 5^e circonscription des Hauts-de-Seine, l'Ariège parce que « *c'est trop loin* », ainsi que la Saône-et-Loire parce que c'est « *mal desservi* ». Ce qui lui a valu, d'après *Le Monde*, la remontrance suivante de Fabius, son ministre de

tutelle : « *Réfléchissez bien, Florence. Là-bas, c'est comme chez moi (Seine-Maritime), les électeurs ne savent même pas qu'on peut voter autre chose que socialiste.* Histoire, sans doute, d'égaliser la droite dans son mépris des électeurs.

Annie ROLIN

Ministres : Charité bien ordonnée...

Une grave question est débattue en ce moment dans les rangs du gouvernement : sous quelle forme va-t-on augmenter le salaire des ministres ? Ils sont unanimes cependant sur le fait qu'ils ont besoin d'une ralonge. Avec la fin des « fonds secrets » (cette enveloppe que chacun touchait pour faire face à ses dépenses de fonction et qui, comme leur nom l'indiquait, se transmettait en toute opacité), leur niveau de vie va s'abaisser et cela, bien évidemment, les

ministres ne peuvent l'accepter.

Alors, une augmentation de salaire ou une prime défiscalisée ? Telle est la question. La première solution risque de faire mauvais effet, à l'heure où le gouvernement prône la rigueur budgétaire pour les salaires de la Fonction publique et, surtout, à quelques mois des élections. Quant à la seconde proposition, elle ne satisfait pas tous les ministres.

En définitive, ils ont décidé... de ne rien décider avant

les élections, et d'éviter les effets d'annonce pour ces augmentations de salaire plutôt sélectives.

N'empêche que la question les démange, au point qu'elle est en discussion en haut lieu.

Va-t-on voir, sous peu, les ministres défiler dans les rues comme de vulgaires gendarmes, ou comme tous les salariés, à qui on n'a pas sucé les fonds secrets mais qui sont dans le besoin ?

M. L.

Au Conseil régional d'Ile-de-France GASPILLAGE DES FONDS PUBLICS!

Présidé par le socialiste Jean-Paul Huchon, le Conseil régional d'Ile-de-France, comme tous ses semblables, n'est jamais très regardant lorsqu'il s'agit de dépenser les fonds publics en faveur des entreprises. Deux nouveaux exemples viennent d'en être donnés dernièrement.

TAUDIS HORS DE PRIX?

Le 7 décembre, lors d'un repas dit « de travail » de la Commission économique, le Conseil régional a décidé d'allouer à l'Agence régionale de développement (des entreprises), présidée par Bernard Attali, la modique somme de 45 millions de francs au titre de « budget de fonctionnement », fonctionnement qui commence très fort : location de bureaux à Paris, modeste-

ment (!) choisis rue des Saussaies, à deux pas de l'Elysée ; versement immédiat de deux dépôts de garantie, l'un de 7,5 millions de francs pour les loyers et l'autre de 1,7 million de francs pour les réparations locatives.

Malgré leur prix exorbitant, ces locaux doivent sûrement n'être que des taudis puisqu'il faudrait y réaliser immédiatement 5,5 millions de travaux d'installation, selon l'estimation d'un architecte qui, rien que pour ce diagnos-

tic, s'est fait verser un demi-million d'honoraires...

AMÉNAGEMENTS ROUTIERS... POUR DANONE

Le 14 décembre, la commission Transports du Conseil régional a mis à l'ordre du jour la construction d'une portion de route, à deux fois deux voies, sur le plateau de Saclay, dans l'Essonne, afin de desservir le nouveau centre de recherche de Danone, cette multination-

nale qui prévoit la fermeture, à quelques kilomètres de là, à Evry, de l'une des usines LU. Exprimant de nouveau sa solidarité avec les travailleurs de LU-Danone, le camarade élu de Lutte Ouvrière, présent à cette réunion, a voté contre ce projet, également financé par le Conseil général de l'Essonne, face aux représentants du PS et du PCF qui y étaient, eux, favorables.

Voilà comment les fonds publics sont gaspillés, pour le plus grand bien des entreprises.

Augmentation des tarifs de l'électricité DE PIRE EN PIRE

EDF prévoit d'augmenter ses tarifs de 5% en 2002 (1,5% le 1^{er} février et 3,5% en août), si le gouvernement l'y autorise. Il semblerait que ce dernier y renâcle (il aurait démenti), mais l'augmentation est dans l'air. Cela s'ajoute à la précédente hausse de 1% depuis le 1^{er} novembre dernier. Pourquoi ces augmentations, alors que depuis des années les tarifs de l'électricité diminuaient lentement mais régulièrement et que l'ouverture du marché à la concurrence était censée faire baisser les prix ?

Ces projets de hausses sont d'autant plus scandaleux qu'EDF regorge d'argent. Elle a acheté un grand nombre de sociétés étrangères, au moment de leur privatisation. Elle est actuellement candidate pour s'emparer de la compagnie nationale tchèque CEZ, qui est à vendre pour six milliards d'euros. EDF réalise à l'étranger, au moyen d'une politique très dure à l'égard des salariés et des consommateurs, d'énormes bénéfices... Tout cela pour faire payer davantage les utilisateurs en France ?

EDF met en avant ses difficultés financières dans l'hexagone. Le bilan favorable d'EDF de 1,3 milliard d'euros cette année

(+ 42% par rapport à l'an dernier) serait trompeur, et masqué par un artifice comptable. Il y aurait en fait un déficit de 270 millions d'euros. Dans cette jonglerie de chiffres, il est difficile de s'y retrouver, d'autant qu'avec la fin du monopole les activités d'EDF sont maintenant scindées en plusieurs entités comptables, certaines bénéficiaires alors que d'autres sont déficitaires.

Mais, selon la presse spécialisée, il y aurait deux raisons à ce (supposé) déficit. D'une part, par suite de l'ouverture du marché à la concurrence à l'échelle européenne, EDF a dû consentir des baisses de tarifs à ses gros clients, sous peine de les perdre. Impossible à vérifier, les contrats étant couverts par le secret commercial (contrairement aux tarifs domestiques qui, eux, sont publics).

Mais si c'est la même chose dans tous les pays de l'Union européenne où l'électricité est maintenant en concurrence pour les gros utilisateurs, cela signifie que dans tous ces pays les compagnies d'électricité font payer davantage les usagers de base pour pouvoir s'arracher par des rabais le marché des gros industriels.

L'ouverture du marché, censé faire baisser les prix, les fait effectivement baisser pour les gros consommateurs, au détriment des petits. Ce n'est pas une absolue nouveauté, loin de là, car EDF (comme les autres) a tou-

jours eu une politique tarifaire en faveur des gros consommateurs.

La seconde raison avancée pour « justifier » le prétendu déficit d'EDF serait l'obligation

de racheter les kilowattheures produits par les petites centrales électriques dites de cogénération. Ces centrales appartiennent à des patrons privés (parfois des gros trusts comme Electrabel) et produisent du courant électrique qui revient bien plus cher que celui d'EDF. Mais EDF est tenu par la loi de racheter leurs surplus à des tarifs prohibitifs : il lui en coûterait 1 milliard d'euros, ce qui est énorme.

En clair, EDF subventionne le patronat privé (et concu-

rent !) producteur d'électricité. Et comme cela lui coûte trop cher, ce sont les consommateurs qui devront payer !

La hausse annoncée des tarifs ne repose sur aucune raison technique ou climatique. Il s'agit de donner, de plusieurs façons, davantage de faveurs au patronat, au détriment de la population.

Sous l'égide de l'Union européenne à l'échelle du continent, et du gouvernement Jospin à l'échelle du pays.

André VICTOR

Cogénération : DES ÉLECTRONS EN OR

La cogénération est à la mode dans les milieux économiques et journalistiques qui se veulent « progressistes ».

De quoi s'agit-il ?

D'un procédé technique très simple. Dans une centrale thermique, la chaleur (qu'elle provienne du charbon, du pétrole, du gaz ou du nucléaire) fournit de la vapeur d'eau, dont la très forte pression actionne des turbines, lesquelles en tournant très vite fabriquent de l'électricité. Mais il reste, après passage dans les turbines, de la vapeur d'eau résiduelle encore très chaude. Pourquoi ne pas utiliser cette dernière pour le chauffage des immeubles, hôpitaux, ensembles administratifs, etc. ?

En fait, l'idée a germé il y a longtemps, dès l'apparition des centrales thermiques, et les techniques se sont améliorées progressivement. Mais cela nécessite d'avoir des centrales électriques dans les villes, car on ne peut évidemment transporter la vapeur ou l'eau chaude sur de longues distances, sinon elle arriverait tiède ou froide. Les pays qui ont des centrales électriques en milieu urbain (l'Allemagne par exemple) ont développé la cogénération.

En France, on le sait, les trois

quarts du courant proviennent du nucléaire. Or, pour des raisons de sécurité, les centrales atomiques ne sont jamais à proximité des villes. Donc pas de cogénération possible. Par conséquent la France est « en retard », selon le discours de certains économistes, sur la cogénération.

Et pour le quart restant, il s'agit surtout de l'hydroélectricité, laquelle, ne produisant pas de vapeur, n'est pas concernée.

Mais la question n'est pas seulement technique. La cogénération, c'est une niche où se sont installés divers petits (ou gros) producteurs indépendants d'électricité (car en France EDF n'a jamais eu le monopole de la production d'électricité, seulement celui du transport, lequel est en train de disparaître).

Ces producteurs ont construit des petites centrales électriques, fonctionnant au gaz naturel, pas très cher et relativement peu polluant (mais un peu quand même). Ces centrales sont dans les agglomérations. Il y en a dans Paris. Elles alimentent un ensemble hospitalier par exemple (mais attention, rien à voir avec les groupes électrogènes de secours), à qui elles fournissent électricité et chauffage.

Cependant le courant que fournissent ces petites unités est bien plus coûteux que celui

d'EDF. Comment être rentable dans ces conditions ? Eh bien, comme toujours grâce à l'aide de l'Etat.

Celui-ci impose à EDF, dont le réseau est évidemment connecté aux petites centrales en question, de racheter leur courant électrique en surplus. En échange, les centrales de cogénération peuvent dans certains cas servir d'appoint à EDF, en cas de demande subite et importante.

Mais EDF paye ce service – ou prétendu tel – à un prix exorbitant, ce qui permet aux patrons de ces centrales de cogénération de faire des profits considérables, et à EDF d'y perdre un milliard d'euros, qu'elle entend faire payer aux consommateurs. Et comme c'est « rentable » grâce à cet artifice, la cogénération se développe de plus en plus.

Et le bouquet, c'est que les défenseurs de la « cogénération » (au nom du modernisme) sont aussi de fiefs partisans du libéralisme... qui imposent à EDF de subventionner des patrons concurrents et peu performants, lesquels ne pourraient pas exister autrement.

Mais pour eux, ce qui compte, ce ne sont pas tant les échanges thermiques que la circulation de l'argent, dans un seul sens, et en courant continu.

Weston Limoges

LA CHAUSSURE DE LUXE, C'EST LE PIED POUR LES PATRONS... PAS POUR LES TRAVAILLEURS

Jeudi 6 décembre, Descours et Valade, respectivement PDG du groupe Weston et directeur de l'usine de fabrication des chaussures de luxe de Limoges, recevaient des milliers de personnes du gratin parisien pour l'inauguration de leur magasin rénové aux Champs-Élysées.

Dans le même temps, le groupe a obtenu de la direction du tra-

vail l'autorisation d'un plan social qui prévoit 33 suppressions d'emplois dans une usine de 274 ouvrières et ouvriers.

En difficulté, le groupe Weston ? Voire ! 9 millions de francs viennent d'être investis pour rendre plus luxueux le magasin des Champs-Élysées, 800 000 F dans une nouvelle unité de découpe. Le groupe possède

sept magasins à Paris, dont deux aux Champs-Élysées et à Madeleine, un à Genève, un à New York, un à Osaka et un à Casablanca.

Le syndicat CGT a commandé une expertise de l'entreprise qui révèle une augmentation du chiffre d'affaires de 22% en 3 ans (+ 35,5 millions de francs). Le coût des « frais de personnel » est, lui, en baisse en l'an 2000 de 1,413 million.

Le taux de rentabilité de Weston (6,1) est trois fois supérieur au taux moyen de la profes-

sion. Pas étonnant ! Les ouvrières et les ouvriers qui fabriquent ces chaussures vendues 2 450 F la paire, pour la moins chère, et jusqu'à 20 000 F (deux SMIC à chaque pied !), gagnent entre 6 532 et 7 050 F de salaire de base. Avec les primes, ces salaires atteignent 7 180 à 8 100 F. Et encore après avoir fait grève plusieurs semaines en 2001.

Les travailleurs avaient alors repris le travail après avoir obtenu un treizième mois qui venait s'ajouter à une prime de fin d'année (un SMIC + 360 F). Quelques

mois plus tard le patron, revenant sur ces accords, refusait de verser la prime de fin d'année en totalité. Il proposait 850 F en 2002, 1 785 F en 2003 et 2 500 F en 2004 : même pas la valeur d'une paire de chaussures les moins chères !

Aussi, 130 travailleurs l'ont assigné aux Prud'hommes. L'affaire n'est pas jugée...

Des millions de francs pour un magasin, et pour « rincer » leurs clients fortunés, des clopinettes pour ceux qui s'esquintent à leur fabriquer leurs godasses de riches.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Afghanistan : DES INFAMIES QUI EN ANNONCENT D'AUTRES

A l'heure où nous écrivons, Ben Laden court toujours, le mollah Omar aussi... Bush peut cependant se féliciter d'avoir abattu le régime des talibans et contraint presque tous les Etats de la région à faire allégeance, sans que l'Arabie saoudite ou le Pakistan ne soient déstabilisés par une vague de révoltes anti-américaines. Mais la victoire (ou prétendue telle) ne rend pas l'impérialisme plus généreux, bien au contraire ! Elle lui donne des ailes, au point de repousser toutes les feuilles de vignes « démocratiques » ou « humanitaires » et tous les prétextes de « lutte antiterroriste » qui pourraient masquer sa politique.

Faut que ça saigne !

A Mazar-e-Charif, les prisonniers talibans mutinés ont été exterminés par l'aviation américaine. 600 morts. Les seigneurs de guerre de l'Alliance du Nord ont fait mourir des dizaines d'autres prisonniers dans des containers, au vu de la presse du monde entier. L'état-major américain, rigolard, affirme ne pas avoir constaté « d'exécutions sommaires ». A Tora Bora, les derniers soldats d'Al-Qaida ont voulu se rendre. Pas question, pas de reddition, ont tranché les Américains. Les B-52 les ont donc massacrés. Les journalistes ont rapporté la gêne des chefs afghans pourant au service des dollars américains : « le code tribal afghan et l'Islam veulent que l'on accorde la clémence aux vaincus ». Pas le code tribal de Bush. Son secrétaire à la « Défense », le milliardaire du pétrole Rumsfeld, le répète : « Nous voulons tuer le plus de talibans possibles », « nous ne pouvons pas accepter de prisonniers ». Milosevic ou Saddam Hussein à côté de ce cynique ? Presque des angelots, des purs, des hommes d'honneur !

Au début, on nous avait pourtant refait le coup de la guerre humanitaire. Dès la chute de Kaboul, ces derniers scrupules médiatiques sont tombés. L'aviation s'est attaquée franchement à tous les véhicules en circulation, un convoi de camions de l'ONU a été détruit à 80%, des villages entiers ont été rasés, leurs habitants déchiquetés. Sans voile et sans fioritures. Fini le temps de la Somalie, en 1992, quand un Kouchner débarquait sur la plage, derrière les GI's, avec un gros sac de riz sur le dos. Finie la « défense des droits de l'homme », à coups de bombes il est vrai, au Kosovo. Faut que ça saigne. Et faut que ça se voie.

Le gouvernement américain tient à montrer qu'il reste l'incontestable gendarme du monde, et qu'il est capable de tout, sans scrupules, sans gêne et sans pitié.

Il tient aussi à montrer qu'il ne doit de comptes à personne. Bush a instauré des tribunaux militaires, une justice « d'exception », pour les étrangers. Un millier

de détenus croupissent déjà dans les geôles américaines, privés de droits et souvent sans véritable chef d'inculpation. En revanche, le républicain Jesse Helms a fait approuver par le Sénat un projet de loi qui, au titre de la « protection des forces armées », exclut qu'un citoyen américain puisse passer devant la Cour Pénale Internationale, susceptible de juger des crimes de guerre. Les chiens de guerre du Pentagone doivent être assurés de leur impunité.

Le 7 décembre, Bush a dénoncé le traité ABM de 1972, de limitation des missiles, pour relancer la « guerre des étoiles » et l'inflation des crédits militaires. Le même jour, les Etats-Unis ont torpillé la convention internationale contre les « armes de destruction massive » : contre 144 pays qui avaient déjà sorti leur stylo pour signer un accord sur leur interdiction, le représentant américain a refusé tout contrôle sur son sol, par des « experts indépendants », de lieux éventuels de fabrication et de stockage de ces armes biologiques ou chimiques. C'est pour un tel refus que l'Irak est traité « d'Etat voyou », bombardé et affamé depuis 10 ans !

Quant aux Palestiniens, Sharon a désormais carte blanche pour les bombarder, massacrer, étrangler économiquement.

A qui le tour ?

Le gouvernement américain veut cueillir tous les fruits de sa démonstration de force. Bush a promis une guerre « longue » et « internationale ». La liste est longue des futures proies possibles des armées américaines. Irak, Soudan, Somalie, Syrie, Yémen, Tadjikistan, Corée du Nord ? Toutes sortes de noms sont cités, pour que personne ne se sente à l'abri. Des conseillers et des crédits supplémentaires sont envoyés à des dictatures, pour intensifier la répression des oppositions. L'armée éthiopienne est invitée à envahir la Somalie pour y détruire de supposées bases islamistes, et les fauteurs de guerre de Washington concoctent de nouveaux prétextes pour régler son compte à l'Irak.

Toute tragédie a ses bouffons : les Jospin et les Chirac après avoir, en vain, fait du coude à coude électoral pour avoir le droit de participer, même symboliquement, à la tuerie afghane, continuent de se dire solidaires des criminels, donc complices des crimes à venir. Ils ont choisi leur camp, celui de nos ennemis, celui qui mène la guerre aux travailleurs et aux peuples du monde entier, y compris ceux des Etats-Unis.

Bernard RUDELLI

Convergences Révolutionnaires n° 18 (novembre-décembre 2001)

Un dossier sur l'Afghanistan, l'islamisme et la guerre impérialiste.

Des articles : le 31^e congrès et la mutation du PCF - Face à la déferlante des licenciements qui continuent, quel riposte ? - La situation des travailleurs toulousains après l'explosion de l'usine AZF.

Pour se procurer ce numéro, 10F, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.

Abonnement : un an 60F, de soutien, 100F.

Leur société

MAIN BASSE DES PATRONS SUR LES CAISSES DE L'UNEDIC

Au moment où le chômage remonte de façon catastrophique, l'Unedic vient de décider de diminuer les cotisations chômage. Elles baisseront de 0,2% sur le salaire (0,1% sur la part patronale et 0,1% sur la part salariale). Cela représente sur un an 4,4 milliards de francs, dont 2,2 milliards de francs pour les patrons. La baisse des cotisations est pratiquement invisible pour chaque salarié, mais conséquente pour les patrons.

Le Medef et les syndicats signataires de convention d'assurance-chômage (Medef, CGPME, UPA, CFDT, CFTC, CGC) ont prétexté la bonne santé financière de l'Unedic pour offrir ce nouveau cadeau au patronat. La CGT a dénoncé à juste titre ce « hold-up » et s'y est opposée, avec FO.

En fait, les cotisations patronales sont déjà passées de 3,97 fin 2000 à 3,70 en janvier 2001. Elles passeront à 3,6 en janvier 2002. Par-dessus le marché, une nouvelle baisse de 0,1% est prévue au 1^{er} juillet 2002.

Les soi-disant excédents de l'Unedic

sont faits sur le dos de la majorité des chômeurs, non indemnisés, puisque seuls un million de chômeurs le sont moins de la moitié du total ! Si les caisses de l'Unedic sont en « bonne santé », on ne peut pas en dire autant des travailleurs licenciés.

De plus, le seul argument positif du Pare était la non-dégressivité des indemnités chômage. Mais, tous les six mois, l'Unedic peut revenir dessus. Et au printemps, les mêmes signataires examineront à nouveau la situation financière, afin de confirmer, ou non, la non-dégressivité des allocations.

Il serait odieux, mais hélas pas nouveau, qu'après avoir vidé les caisses de l'Unedic, le patronat prétexte ensuite le trou de l'Unedic et la mauvaise conjoncture économique pour baisser les indemnités des licenciés et des chômeurs.

Avec ces gens-là, les travailleurs et les chômeurs ont intérêt à veiller sur leur portefeuille.

C. B.

Troyes : UNE EXPULSION RÉVOLTANTE



Une dame algérienne de 67 ans, malade qui plus est, a été traitée comme une criminelle et expulsée en Algérie, alors qu'elle réside dans l'agglomération troyenne depuis dix ans. En situation régulière jusqu'en 1997, elle avait été accusée par la préfecture d'avoir falsifié ses papiers pour toucher des prestations. Faute de preuve, elle avait été relaxée, mais sans que sa situation soit régularisée. Lundi 10 décembre, sous prétexte d'un rendez-vous anodin, elle a été littéralement kidnappée par deux policiers, séquestrée dans une cellule à l'hôpital, emmenée au petit matin pour être embarquée contre son gré sur un bateau et débarquée en Algérie.

Cette expulsion est particulièrement révoltante. La famille et les partis ou associations de l'Aube qui la soutien-

ment mettent en cause le préfet pour son comportement inhumain. Mais au-delà, c'est le gouvernement qui fait voter les lois et confie le soin d'exécuter ses basses œuvres à des préfets capables de séparer une dame âgée de sa famille, ses filles, ses petits-enfants, sous des prétextes fallacieux, sans même respecter les garanties légales, alors que celles-ci ne sont déjà guère favorables à la population.

Halima Boughaffour doit revenir à Troyes, vivre auprès des siens. C'est ce qu'a réclamé à travers la ville une deuxième manifestation d'une petite centaine de personnes, samedi matin 15 décembre. Rendez-vous a été pris pour la semaine suivante, si d'ici là elle n'est pas revenue.

RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

20 décembre 2001

AUBIGNY-SUR-NERE
(Cher)
COULOMMIERS
(Seine-et-Marne)
LE BLANC
(Indre)
MONTFORT-SUR-MEU
(Ille-et-Vilaine)
MONTFORT (Gers)
SANCOINS (Cher)
ST-GEORGES-
LES-BAILLARGEAUX
(Vienne)
TULLE (Corrèze)
VILLEBAROU
(Loir-et-Cher)

21 décembre 2001

AIRAINES
(Somme)
BERNAY (Eure)
ETAMPES (Essonne)
LA CHATRE (Indre)
LIBERCOURT
(Pas-de-Calais)
MEHUN-SUR-YEVRE
(Cher)
REDON
(Ille-et-Vilaine)

22 décembre 2001

AVESNELLES (Nord)

29 décembre 2001

LOUDUN (Vienne)

9 janvier 2002

THOUARS (Deux-Sèvres)

10 janvier 2002

ANICHE (Nord)
GUERET (Creuse)
LA GUERCHE-
SUR-L'AUBOIS
(Cher)
LA SOUTERRAINE
(Creuse)

11 janvier 2002

AILLY-SUR-SOMME
(Somme)
BRESSUIRE
(Deux-Sèvres)

LAMBALLE
(Côtes-d'Armor)
NANTERRE
(Hauts-de-Seine)
PERSAN (Val-d'Oise)
BOLBEC (Seine-Maritime)

12 janvier 2002

BERGERAC (Dordogne)
MONTDIDIER (Somme)
NANGIS
(Seine-et-Marne)
SAINTES
(Charente-Maritime)

16 janvier 2002

SAINT-JEAN-BREVELAY
(Morbihan)

17 janvier 2002

CONDE-SUR-NOIREAU
(Calvados)
DINAN (Côtes-d'Armor)
GOURIN (Morbihan)
LIGNY-EN-BAROIS
(Meuse)
OULCHY-LE-CHÂTEAU
(Aisne)
PARTHENAY
(Deux-Sèvres)
SAVENAY
(Loire-Atlantique)

18 janvier 2002

JOSSELIN (Morbihan)
MERVILLE (Nord)
NOGENT-SUR-SEINE
(Aube)

22 janvier 2002

FONTENAY-LE-CONTE
(Vendée)
SENE (Morbihan)

26 janvier 2002

BRIVE-LA-GAILLARDE
(Corrèze)
GUINGAMP
(Côtes-d'Armor)
THORIGNY
(Seine-et-Marne)

29 janvier 2002

AUNEUIL (Oise)

Dans le monde

Argentine UNE CRISE CATASTROPHIQUE POUR LA POPULATION

Le gouvernement argentin a eu la mauvaise surprise d'apprendre que le FMI ne débloquerait pas l'aide financière sur laquelle comptait le ministre de l'Economie, Domingo Cavallo. Il a tout de même réussi à réunir les fonds nécessaires pour franchir l'échéance. Mais l'économie argentine reste au bord du gouffre.

C'est que du côté des grandes puissances impérialistes, on reproche aux dirigeants argentins de ne pas prendre toutes les mesures d'austérité nécessaires. En clair : les dirigeants argentins ne serrent pas assez la vis à la population. Le gouvernement a pourtant décidé de restreindre les retraits bancaires. Comme le réclame le FMI, il est pour que le peso reste arrimé au dollar, mais en même temps, il a laissé, faute de pouvoir l'empêcher, des gouverneurs de province (en majorité du parti péroniste et donc peu disposés à partager les difficultés du gouvernement actuel) émettre des bons de patacones, qui font office de monnaie dans plus de la moitié des provinces, ce qui revient en fait à une dévaluation déguisée.

Que le gouvernement argentin maintienne ses orientations actuelles ou qu'il opte finalement pour la dévaluation, c'est de toute façon aux classes populaires qu'on entend faire payer le prix de l'austérité. Et c'est bien pourquoi, le 12 et le 13 décembre, il y a eu beaucoup

de monde pour répondre favorablement aux différentes manifestations à l'appel des centrales syndicales, les deux CGT et la CTA, des organisations de chômeurs, mais aussi d'organisations de commerçants.

Les différents organisateurs étaient plutôt satisfaits de la participation à ces journées. Le gouvernement a admis une participation de... 60%! Dans différentes villes, il y a eu des tentatives de pillages de supermarchés (notamment chez Carrefour, très implanté en Argentine) par les plus démunis, des mouvements de colère et de désespoir comme on en avait déjà vu en 1989. Mais, dans certaines provinces, les autorités ont pris l'initiative de distribution de nourriture aux plus pauvres.

Car, si les dirigeants argentins et ceux qui, parmi les banquiers impérialistes, discutent sagement pour savoir s'il faut maintenir le cap financier actuel ou changer de tactique, la situation s'est encore dégradée pour les classes pauvres au cours de ces derniers mois. La chute de

la production industrielle continue, le taux de chômage officiel dépasse les 18%, plus de 30% des Argentins sont dans une situation extrêmement précaire. Une revendication grandit parmi les plus démunis, celle d'un équivalent des assurances chômage qui n'existent quasiment pas. Mais les travailleurs argentins, qu'ils aient encore un emploi ou qu'ils l'aient perdu, ne peuvent espérer obtenir quelque amélioration qu'en comptant seulement sur leur détermination.

Les travailleurs ne peuvent pas compter sur ceux qui, à la direction des centrales syndicales, prétendent parler en leur nom, ni la CTA qui prétend aménager, sans sortir du système, le sort des chômeurs, ni la CGT dite « rebelle » qui plaide pour la dévaluation, ni la CGT « officielle » qui rêve d'un simple retour des péronistes aux affaires. Toutes « propositions » qui ont en commun d'éviter de s'en prendre aux responsables de la crise actuelle, les possédants.

Jacques FONTENOY

L'usine de camions Iveco de Fiat, à Cordoba, dont la fermeture a été prononcée.



Portugal

LE PARTI SOCIALISTE DÉSAVOUÉ

Aux élections municipales portugaises du 16 décembre, le Parti Socialiste a subi un net revers. Sur 308 municipalités dans le pays, il n'en dirigerait plus que 98, au lieu de 128. Le Parti Social-Démocrate, de droite, en dirigerait 144, au lieu de 127.

Le PS a perdu les principales villes : Lisbonne, Porto, la seconde ville du pays, Coimbra, Faro, Sintra, Setubal, etc. Cette

dernière ville a été gagnée par le Parti Communiste Portugais. Mais le PCP est aussi en recul. Il a perdu Evora et Loures.

Quant au Bloc de Gauche, l'extrême gauche, qui se présentait pour la première fois aux municipales, ses résultats sont aussi en recul par rapport à ceux des présidentielles de janvier 2001.

Les raisons de cet échec du PS, et de la gauche en général, tiennent à la politique qu'il mène depuis six ans au gouvernement et dans bien des communes, une politique que la

droite ne désavouerait pas. Par exemple, lorsque l'Assemblée à majorité socialiste a voté une loi libéralisant l'avortement, le Premier ministre a imposé, avec l'appui de la droite et de l'Eglise catholique, un référendum refusant cette libéralisation.

Il y a la crise économique que le pays subit depuis deux ans. Mais le gouvernement PS a géré cette crise en faveur du patronat et des riches. Les petites gens et la classe ouvrière sont déçus, et une partie l'a manifesté en s'abstenant ou en votant à droite.

Il y a aussi les « affaires » dans lesquelles des dignitaires du PS ont trempé. A Lisbonne, le maire Joao Soares, fils de l'ancien président, a couvert les manœuvres illégales de l'ancien ambassadeur américain Carlucci ou de la chaîne de grands magasins Corte Ingles. Les conseillers municipaux du PCP sont restés solidaires du maire. Mais bien des militants et électeurs communistes rechignaient à voter dans la capitale pour ce PS corrompu et qui, dans les autres villes, faisait campagne contre le PCP.

Le Premier ministre Guterres a pris sur lui la responsabilité de la défaite. Il a présenté sa démission, déclarant : « Ce qui compte, c'est de rétablir la confiance entre gouvernants et gouvernés. » Il est possible que la crise amène la dissolution de l'Assemblée élue en 1999 et des élections anticipées. Mais une majorité et un gouvernement de droite ne seraient pas plus décidés qu'une nouvelle majorité PS de s'en prendre à la bourgeoisie.

Vincent GELAS

Afghanistan

Après les ravages de la guerre

UNE « PAIX » LOURDE DE MENACES

Plus d'une semaine après que la conquête des grottes de Tora Bora a été annoncée en fanfare, les forces antitalibanes auraient fini par l'emporter. Mais le pilonnage des B52 aura eu beau avoir laissé des centaines de morts dans les décombres des galeries souterraines, les limiers de Washington n'en ont pas moins perdu la trace de Ben Laden. Tout comme d'ailleurs ils ont perdu la trace du mollah Omar, le leader taliban dont ils avaient fait leur ennemi public numéro deux.

Au bilan, en guise de vengeance après les attentats du 11 septembre, Bush n'a donc rien d'autre à présenter à l'opinion publique américaine que le spectacle ignoble des ravages causés par les bombes américaines, contre une population qui n'y était pour rien.

Et c'est sans doute pourquoi les autorités de Washington, avec l'assentiment des autres puissances occidentales, se sont livrées à une telle mise en scène autour de la fameuse vidéo de Ben Laden, découverte à Jalalabad – une vidéo

qui est tombée tellement à pic que certains, y compris parmi les partisans de la guerre, ont mis en question sa crédibilité. Bush n'a pu livrer Ben Laden et ses lieutenants à la rigueur des tribunaux militaires qu'il avait préparés pour eux. A défaut, ils les a livrés à la vindicte populaire par médias interposés, dans l'espoir évident de détourner l'attention de l'opinion des milliers d'innocents tués ou estropiés par les bombes américaines, au nom d'une chasse à l'homme qui se solde, pour l'instant en tout cas, par un échec cuisant.

Pendant ce temps, les diplomates

occidentaux commencent à se bousculer à Kaboul. Chaque Etat prend ses marques pour occuper le terrain. L'Afghanistan est peut-être un pays pauvre, mais même dans la misère il y a des profits à faire pour les grands groupes, y compris sous le couvert d'une future aide prétendument humanitaire. Et chacun de ces riches Etats qui constituent la « coalition contre le terrorisme », est bien décidé à défendre la part des miettes qu'il estime revenir à ses propres capitalistes.

C'est le sens des marchandages qui continuent à se dérouler à propos de la constitution de la « force internationale de sécurité » prévue par l'ONU. Le gouvernement britannique, fort d'avoir été le plus farouche partisan de l'agression américaine contre l'Afghanistan, entend bien tirer les marrons du feu en en prenant la direction. Tandis que les autres impérialismes de seconde zone, telle la France, font des pieds et des mains pour ne pas être débar-

qués, tout en s'efforçant de limiter au maximum le coût politique et financier de leur engagement.

Mais surtout, si une chose montre les limites de la victoire militaire américaine en Afghanistan, c'est bien l'attitude du gouvernement intérimaire issu de la conférence de Bonn vis-à-vis de cette force internationale.

Bien que la composition de ce gouvernement ait été très largement dictée par les Etats-Unis, la réalité des rapports de forces sur le terrain n'en demeure pas moins là. Le fait que l'Alliance du Nord ne voit pas d'un bon œil la présence dans le pays d'une force armée qu'elle ne contrôle pas a suffi à contraindre les puissances occidentales à réduire de moitié (5 000 hommes) les effectifs initialement prévus pour ces forces. Et encore ne s'agit-il pour l'instant que d'un accord de principe, car les conditions du déploiement de ces forces restaient encore à négocier lors d'une conférence prévue à cet

effet à Londres, le 19 décembre.

Mais ce qui est plus inquiétant pour l'avenir, c'est l'insistance des dirigeants occidentaux à revendiquer le droit pour leurs troupes, non pas seulement de s'interposer entre d'éventuels belligérants, mais de « maintenir la paix », c'est-à-dire l'ordre, en faisant usage de leurs armes si nécessaire. Mais de quel ordre s'agit-il, sinon celui de l'impérialisme, pour l'instant représenté par une fragile coalition de factions rivales, dont les exactions contre la population en général et tous ceux qui s'opposent à elles, en particulier, sont déjà notoires ?

Après la guerre sanglante que viennent de lui faire subir les puissances impérialistes, la population afghane a tout à craindre d'une telle paix imposée par ses bourreaux d'hier, et en tout cas rien à y gagner.

François ROULEAU

Haiti

MISÈRE DE LA POPULATION ET EXACTIONS DES HOMMES DE MAIN

Tentative de coup d'Etat ou coup monté pour justifier une vague de répression contre l'opposition ? Le fait est que, dans la nuit du 16 au 17 décembre, le palais présidentiel, situé en plein centre de Port-au-Prince, a été attaqué par un commando. Après des échanges de coups de feu qui firent cinq morts, les forces loyalistes ont rapidement repris le contrôle de la situation.

Dès l'annonce de cette attaque, des milliers de partisans du président Aristide, armés de bâtons, de machettes et de revolvers, se sont rassemblés dans les rues de la capitale. Ils s'en sont pris violemment à plusieurs journalistes locaux ainsi qu'aux sièges de plusieurs partis d'opposition, dont celui de la Convergence démocratique, qu'ils ont incendiés. Ils ont également saccagé les résidences de deux leaders de l'opposition.

Depuis les élections entachées de fraudes et d'intimidations de mai 2000 qui ont débouché sur la réélection d'Aristide à la présidence en novembre 2000, la tension ne cesse de monter. Les violences perpétrées en toute impunité et les appels au meurtre contre tous ceux

qui manifestent leur opposition au clan d'Aristide se multiplient. Les journalistes sont de plus en plus souvent la cible des hommes de main de ce dernier. Depuis le début de l'année, une quinzaine de journalistes ont été agressés par des policiers ou des membres d'organisations se réclamant du courant d'Aristide. L'événement le plus crapuleux a eu lieu début décembre : Fignole Lindor, le directeur d'une station de radio indépendante de Petit-Goâve, a été assassiné à coups de machette et en plein jour par des lavalassiens (partisans d'Aristide).

Ces violences surviennent alors que le pays s'enfoncé chaque jour un peu plus dans le marasme et la misère. La monnaie subit une dévaluation effrénée, avec un taux de change qui était récemment de 27 gourdes pour 1 dollar, alors qu'à l'origine le cours officiel était de 5 gourdes pour 1 dollar. Et les récents attentats de New York n'ont fait qu'aggraver cette situation. Après ces événements, une grande partie des Haïtiens expatriés aux Etats-Unis, notamment à New York où la diaspora compte des centaines de milliers de membres, ont été licenciés ou n'ont plus perçu leur salaire, privant du même coup leur famille restée au pays de leurs envois d'argent. D'autre part, en Haïti même, où une majorité d'usines tour-

nent en sous-traitance de l'industrie américaine, les patrons ont prétexté un ralentissement prévisible des commandes pour licencier ou mettre au chômage de nombreux ouvriers, privant par là même des milliers de personnes des maigres ressources que procure un salaire.

Comme si cette misère ne suffisait pas, la population doit encore subir les affrontements entre les deux factions politiciennes – celle d'Aristide et celle de ses anciens amis, regroupés aujourd'hui dans l'opposition – pour le contrôle du

pouvoir. Au cours de ces affrontements, les hommes de main au service de l'une comme de l'autre commettent de nombreuses exactions dans les quartiers populaires. Ainsi en novembre, dans un quartier pauvre de la périphérie de Port-au-Prince, La Saline, deux gangs se sont affrontés pour le contrôle d'un marché et des possibilités de racket des petites marchandes qu'il procure. Un incendie a suivi, détruisant 300 maisons et le peu que possédaient des milliers d'habitants. L'immense bidonville de Cité Soleil a également

subi des exactions du même type.

Dans un récent article, un journaliste du Monde écrit que « la dégradation des conditions de vie et l'insécurité ont atteint de telles proportions que même les trafiquants de cocaïne colombiens, qui avaient transformé Haïti en plate-forme pour leur trafic, abandonnent le pays ».

En attendant, c'est toute la population pauvre d'Haïti qui est prise en otage, rackettée et fait les frais de cette situation.

Roger MEYNIER



Des groupes de militants pro-Aristide parcourent les rues de Port-au-Prince, après la tentative (réelle ou manipulée) de coups d'Etat.

Pour l'Europe sociale, il faudra interdire les licenciements

Entre 70 000 et 100 000 manifestants de toute l'Union européenne se sont retrouvés jeudi 13 décembre à Bruxelles, à l'appel des syndicats européens affiliés à la CES (Confédération Européenne des Syndicats).

Au milieu du parcours, une centaine de travailleurs de la Sabena s'étaient postés pour montrer qu'ils étaient déterminés à ne pas disparaître dans ces oubliettes que sont les « cellules de reconversion » sans réagir aux licenciements des 12 000 travailleurs de l'ex-compagnie aérienne belge. A l'approche des fêtes, beaucoup d'entre eux se trouvent sans salaire ni allocation de chômage, parce que la compagnie n'a pas réussi à leur envoyer à temps les formulaires nécessaires pour s'inscrire au chômage. Ils avaient refusé de manifester dans le cortège syndical, pour protester contre les dirigeants syndicaux de la Sabena qui ont été jusqu'au bout complices du gouvernement belge et des actionnaires privés de la Sabena et se sont même vantés publiquement d'avoir évité la grève. De nombreux manifestants tenaient à dire quelques mots aux travailleurs de la Sabena pour les encourager.

Lors de l'allocution à la fin de la manifestation, dans la plus grande indifférence des manifestants, le président de la FGTB (syndicat « socialiste » belge) a montré quelle suite les syndicats comptaient donner à cette manifestation, quand il a réclamé la création d'un poste de « commissaire européen aux restructurations », c'est-à-dire un bureaucrate de plus ! Quel crédit accorder aux dirigeants syndicaux pour la défense d'une « Europe sociale » alors qu'ils continuent de refuser de mobiliser les travailleurs pour empêcher les grandes entreprises de licencier, en se limitant à négocier les plans de licenciements ?

De nombreux manifestants étaient regonflés par l'ampleur de ce regroupement. La preuve était faite une fois de plus que la mobilisation des travailleurs est possible.

Israël, Palestine colonies juives

Sous le protectorat britannique

Jusqu'en 1918, la Palestine faisait partie de l'Empire ottoman (turc). Après la guerre de 1914-1918, elle passa sous domination britannique, par « mandat » de la Société des Nations, jusqu'en 1948.

Apparu à la fin du 19^e siècle en Europe, le mouvement sioniste se donnait pour but de créer un « Etat juif » et prétendait regrouper les Juifs en Palestine, leur pays d'origine... vingt siècles auparavant. En 1914, il y avait 80 000 Juifs, pour un demi-million d'Arabes.

Durant l'entre-deux-guerres, la misère, les persécutions ainsi que l'idéal sioniste provoquèrent un afflux massif d'immigrants juifs en Palestine, favorisé par la bienveillance momentanée des autorités britanniques à cette époque. Par l'intermédiaire d'organisations sionistes comme le Fonds National Juif, des terres furent achetées aux chefs féodaux et grands propriétaires fonciers arabes, de façon à y installer des établissements agricoles juifs. Le rachat signifiait systématiquement l'expulsion des paysans arabes, remplacés par des colons juifs. Ainsi, des dizaines de milliers de paysans se retrouvèrent sans travail, d'autant plus que les fermes juives refusaient d'employer des ouvriers agricoles arabes, le sionisme prescrivant la libération morale du peuple juif par le « travail juif ».

L'arrivée de plus en plus massive des Juifs provoqua des affrontements avec la population arabe. L'impérialisme britannique essaya de diviser pour régner, limitant parfois l'immigration juive et brisant militairement une insurrection arabe en 1936.

Après-guerre, l'afflux massif des rescapés du génocide dû aux nazis exacerbait le conflit. L'impérialisme britannique, ne parvenant plus à contrôler la situation, chercha à se désengager du guépier.

En 1947, la Palestine comptait 600 000 Juifs pour 1 200 000 Arabes. Des groupes armés sionistes, comme Irgoun et Stern, menaient la lutte armée (et terroriste !) contre l'armée britannique... et contre les populations arabes.

1947 : le plan de partage, jamais appliqué, de l'ONU

Sous l'égide des Etats-Unis, l'ONU décida le partage de la Palestine en deux Etats, l'un juif, l'autre arabe. La Palestine était charcutée en deux pays, l'un et l'autre invivables. Ils étaient divisés chacun en trois parties, séparées entre elles par des couloirs communs aux deux Etats. Mais ce plan resta un chiffon de papier, car la guerre en décida autrement.

Jusqu'à la proclamation de l'Etat d'Israël, en mai 1948, les organisations juives se préparèrent à la guerre et des groupes terroristes commirent des massacres, notamment celui des villageois de Der Yassin où, en avril 1948, l'Irgoun massacra 254 Arabes, dont plus de 130 femmes et enfants. Menahem Begin, responsable de la tuerie (et futur chef de gouver-

nement israélien), écrivit plus tard : « Les Arabes à travers le pays furent pris d'une panique illimitée et commencèrent à fuir leurs villages ». C'était le but recherché.

Le 15 mai 1948 : indépendance d'Israël et exode des Palestiniens.

Le 15 mai 1948, les dirigeants sionistes proclamèrent l'indépendance de l'Etat d'Israël. Le même jour, un massacre de 200 Arabes avait lieu près de Haïfa. La guerre qui s'ensuivit aussitôt (déclenchée par sept pays arabes contre le nouvel Etat) dura jusqu'au début de 1949. Elle fut marquée par la fuite ou le départ forcé de 650 000 Palestiniens. Après l'armistice de fin des combats, 50 000 Arabes furent encore expulsés. De la mi-1948 à la fin 1949, 384 villages arabes furent rasés par les Israéliens.

Les quatre cinquièmes de l'ancienne Palestine étaient alors occupés par l'armée israélienne et intégrés à son Etat.

Ce qui restait de Palestine arabe ne devint pas indépendante, mais fut annexée par les pays arabes voisins : la Cisjordanie fut officiellement absorbée par la Jordanie en avril 1950. Pour leur part, les Egyptiens occupaient la zone de Gaza.

1967 : Israël étend ses conquêtes

En 1967, la guerre des Six Jours permit à Israël d'étendre ses conquêtes. Elle occupa Gaza, le Sinaï, la Cisjordanie, la partie arabe de Jérusalem et le Golan syrien.

Israël rendit le Sinaï en 1978, après les accords de Camp David, entre l'Israélien Begin et l'Egyptien Sadate. Le Golan n'a toujours pas été rendu. Enfin, en 1993, 27 ans plus tard, Israël concédait des territoires en Cisjordanie et à Gaza pour la création de « l'Autorité palestinienne », en réponse à « l'Intifada », la révolte des pierres contre laquelle la répression de l'armée israélienne est restée impuissante.

Seulement, entre-temps, Israël a procédé officiellement à l'annexion de la partie arabe de Jérusalem, partie qui fut ensuite étendue à une très large zone de banlieue constituée de nouvelles colonies juives.

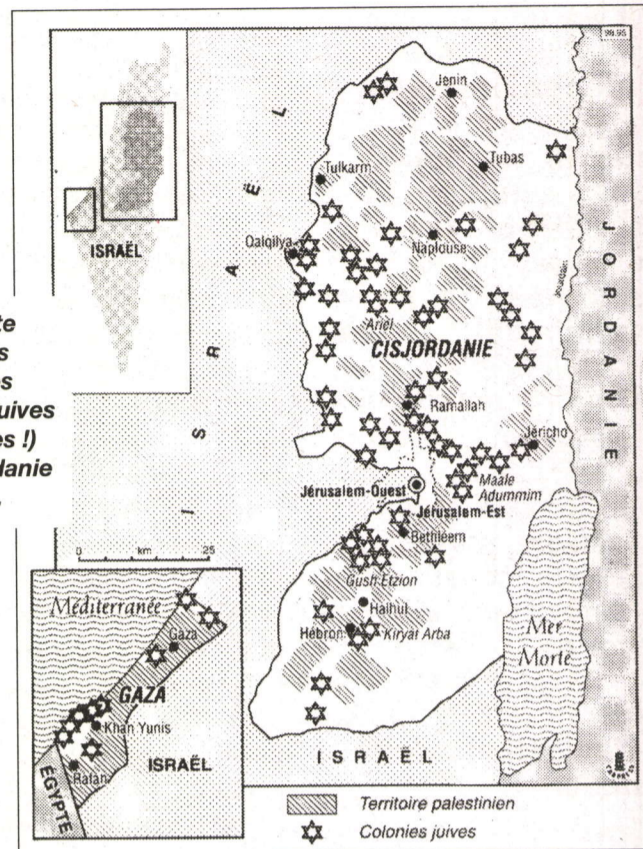
Car, dans la Cisjordanie occupée militairement, les Israéliens, au mépris de tout droit des peuples à être maîtres de leur pays, ont commencé à implanter des colonies de peuplement, exacerbant la colère des Palestiniens. Pour la désamorcer, ils ont entamé des négociations où les dirigeants palestiniens ont été lanternés durant des années... et pendant ce temps les colonies se multipliaient.

1993 : création de l'Autorité palestinienne mais l'implantation des colonies continue

La Cisjordanie (grande comme un département français !) est aujourd'hui divisée en trois zones. La première, représentant 19 %, est sous l'autorité palestinienne. La seconde (21 %) est sous contrôle mixte, Israël restant res-

HISTOIRE D'UNE SPOILIATION

Cette carte montre les principales colonies juives (pas toutes !) en Cisjordanie et à Gaza.



ponsable de la sécurité. La troisième zone (66 %) est sous contrôle exclusif israélien.

Et la situation est encore pire dans la bande de Gaza (moins d'un dixième de la surface d'un département français) surpeuplée, où s'enchevêtrent colonies juives et zone dévolue à l'Autorité palestinienne.

Le nombre de colonies juives ne cesse d'augmenter (25 nouvelles colonies depuis mars 2001). Le fait que cela soit un gouvernement de droite n'y change rien. Commencée sous des gouvernements travaillistes, cette colonisation n'a jamais cessé de s'étendre. Par exemple, le nombre de colons dans

les Territoires a augmenté de 45 % sous le gouvernement des travaillistes Rabin-Pérez.

On estime aujourd'hui à près de quatre millions les réfugiés palestiniens, vivant dans plus d'une soixantaine de camps, à l'intérieur de la Palestine et surtout dans les pays arabes limitrophes. Dans les camps, surtout ceux qui sont sous contrôle israélien règnent une misère extrême, le chômage, la misère, la faim, les contrôles incessants et les tracasseries administratives de toutes sortes, et aujourd'hui la guerre contre tout un peuple.

Christian BERNAC



Il y a 20 ans

Décembre 1981

JARUZELSKI PRENAIT LE POUVOIR EN POLOGNE

Il y a un peu plus de vingt ans, au matin du 13 décembre 1981, la Pologne se réveillait sous la loi martiale. Dans la nuit, l'armée s'était déployée dans tout le pays, avait barré les routes, coupé les communications téléphoniques, et les arrestations de membres et de dirigeants du syndicat Solidarité avaient commencé. Le général Jaruzelski, membre du POUP, le PC polonais, annonçait que «l'état de siège était instauré», pour «sauver la Pologne du gouffre», des «grèves et des actions de protestation».

La proclamation de cette loi martiale était le résultat de la crainte, de plus en plus forte, parmi les couches dirigeantes du pays, de voir se développer un mouvement ouvrier qui ne faisait que gagner en force et en expérience.

LA FORMATION DE SOLIDARITÉ

Car en Pologne, les grèves de 1970, puis celles de 1976, puis celles d'août 1980 avaient amené la formation d'un syndicat, clandestin pendant des années, qui pouvait, après août 1980, annoncer dix millions de membres. Des millions de travailleurs venaient de vivre des mois où, en créant des sections de Solidarité, ils avaient appris à s'organiser, à rédiger des tracts, des affiches, à trouver les moyens de les imprimer, de les diffuser. Des dizaines de milliers de dirigeants ouvriers locaux, anonymes, s'étaient formés pendant les mois qui précédèrent l'état de siège. L'été 1980 avait vu plier le gouvernement, sous le poids d'une vague de grèves puissantes. Et dans l'euphorie de la victoire, des millions de gens, issus de toutes les couches sociales, des paysans aux étudiants, s'organisaient, faisaient de la politique, avec pour centre de gravité ce mouvement de la classe ouvrière.

C'est cela que craignaient les instigateurs du coup de

force de décembre 1981. Pas la politique de la direction de Solidarité. Celle-ci avait choisi, dès le début, de se placer sous le signe d'idées réactionnaires, ouvertement nationalistes, cléricales, cachant sous la revendication volontairement floue de «démocratie» son projet de ramener la Pologne dans le giron des grandes puissances occidentales. Si, dans les années vingt, le dictateur Pilsudski pouvait dire qu'il «était descendu du tramway rouge à la station indépendance», résumant ainsi son passage du mouvement socialiste au nationalisme, Walesa, qui tentait de lui ressembler aurait pu dire, lui, qu'il n'avait jamais quitté la station nationalisme et religion. Mais les dirigeants de Solidarité surent utiliser la force de combat de la classe ouvrière comme levier de leur lutte, et c'est cela qui posait problème aux couches dirigeantes polonaises de l'époque.

LES CAPACITÉS DE RÉSISTANCE DE LA CLASSE OUVRIÈRE INTACTES

Dès le lendemain du coup de force, des tentatives de résistance eurent lieu, en particulier dans les mines de charbon. La direction de Solidarité comme celle de l'Eglise appelèrent les travailleurs à ne pas résister. Pourtant, disloquer l'armée, réduire à néant l'état de siège auraient peut-être été dans les possibilités d'un mouvement aussi massif que Solidarité, dont les dix millions de membres avaient des liens, des ramifications familiales, personnelles, avec la multitude des soldats du rang chargés de les museler. Mais la direction de Solidarité, anti-soviétique, nationaliste, n'y avait jamais préparé ses membres. Et elle ne s'aventura pas sur ce chemin, celui de la dislocation de l'appareil d'État, qui aurait pu provoquer parmi les travailleurs une prise de conscience dangereuse pour les couches dirigeantes polonaises et pour l'avenir que préparaient les dirigeants de Solidarité.

Si la direction de Solidarité fut arrêtée, Walesa



Affrontement violents à Gdansk entre les forces de l'ordre et des milliers de manifestants, le 12 octobre 1982, moins d'un an après le coup d'État.

compris, et si certains d'entre eux payèrent le coup de force de sévices, ceux qui subirent le plus lourdement la répression furent les dizaines de milliers de militants ouvriers locaux, emprisonnés dans les conditions les plus dures, un an, deux ans, ou plus, selon que le régime réussissait ou pas à les briser physiquement et moralement.

DE LA DICTATURE DE JARUZELSKI AU GOUVERNEMENT DE SOLIDARITÉ

Le tournant vint en 1986: Gorbatchev accéda au pouvoir en URSS, le gouvernement polonais finit par libérer les détenus politiques, le FMI fit savoir que l'adhésion de la Pologne pouvait être envisagée. En 1987, Jaruzelski rendait discrètement visite au pape, et le pape se rendait triomphalement en Pologne en juin 1987. Puis, après une vague de grèves, essentiellement déclenchées par une nouvelle génération de jeunes militants, au printemps et à l'été 1988, au cours desquelles Walesa joua selon ses propres termes le rôle de «pompier», prêchant la patience aux ouvriers, les accords de 1989 mettaient en place le scénario de la fin du monopole du pouvoir du POUP: des élections pour une partie des sièges de l'as-

semblée furent gagnées haut la main par Solidarité qui, durant l'été 1989, prenait la tête du gouvernement.

Depuis, les travailleurs polonais ont vu, grandeur nature, ce que signifiaient les choix politiques de Solidarité: l'apparition du chômage, la hausse incessante des prix, la privatisation d'une partie des entreprises, pour ne citer que cela, qui laissent le mode de vie d'Europe occidentale, apparu lui aussi en Pologne, à la portée seulement d'une mince couche sociale dirigeante.

Des milieux non ouvriers de Solidarité, comme des rangs de leurs anciens adversaires du POUP, est sortie une couche nouvelle d'entrepreneurs et de notables de l'appareil d'Etat. De 1989 à aujourd'hui, le pouvoir politique a oscillé, de Solidarité à l'ex-PC, en pas-

sant par des périodes d'opposition comme de cohabitation des deux. Et il est significatif qu'aujourd'hui, beaucoup de ceux qui ont soutenu Solidarité en viennent à voter pour ceux qui sont issus du mouvement qui les réprimait.

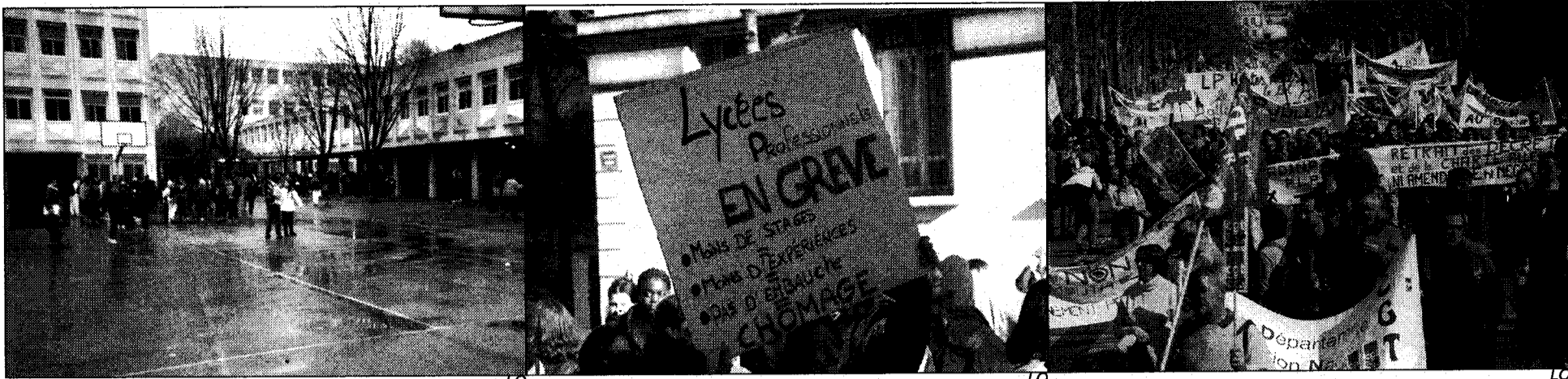
Aujourd'hui, Jaruzelski passe en procès, non pour les événements de 1981, mais pour son rôle dans la répression sanglante des grèves de 1970... ce dont, en Pologne, tout le monde se moque. Car la seule chose finalement marquante de tout cela, c'est qu'il y a eu, il y a à peine vingt ans, en Europe, une classe ouvrière qui a su se faire craindre, et qui n'a manqué que d'une chose, essentielle il est vrai, d'une organisation politique à la hauteur de ses capacités de lutte.

Nelly MEYER

Au sommaire de
LUTTE DE CLASSE N°62
(décembre 2001)

-Textes du Congrès annuel de Lutte Ouvrière
Situation internationale
L'économie capitaliste mondiale
Situation intérieure
-Texte de la minorité
Quelques axes d'orientation

Prix : 10F - Envoi contre 12F en timbres



Lycée Paul-Le-Rolland Drancy (Seine-Saint-Denis)

GRÈVE POUR PLUS DE MOYENS

C'est une bagarre entre élèves qui a décidé le personnel enseignant à se mettre en grève. Cependant, le mouvement n'a pas été engagé en protestation contre la violence, mais pour réclamer des personnels supplémentaires et la réparation du matériel et des machines dans les ateliers de ce lycée professionnel et technique de plus de 500 élèves. Le lycée est aujourd'hui officiellement en surséance. La construction de bâtiments préfabriqués avait d'ailleurs été effectuée pour la rentrée de septembre. Plus d'élèves dans des locaux agrandis, cela aurait dû se traduire par un renforcement des équipes de surveillance, de vie scolaire et d'entretien. Mais il n'en fut rien. C'était au personnel de l'établissement de se débrouiller.

En outre, depuis des mois, les enseignants des matières techno-

logiques et professionnelles devaient eux aussi se débrouiller pour faire cours avec un parc machines et des matériels défectueux... ou plus simplement inexistant. Ainsi, pour deux classes de seconde d'une nouvelle filière imposée en septembre, les machines devaient arriver... en février. Sans la grève, tout aurait pu rester en l'état pendant encore des mois, car l'administration de l'Éducation nationale ne semblait pas pressée de trouver des solutions. La grève qui paralyse le lycée depuis plus de deux semaines se limite au personnel enseignant. Le personnel d'entretien et de ménage ne l'a rejointe qu'une seule journée. Mais les revendications concernent tout le personnel du lycée et bien sûr les élèves: les grévistes réclament la réparation et le renouvellement des matériels et des machines, des surveillants, un conseiller princi-

pal d'éducation supplémentaire, une assistante sociale et des personnels d'entretien... et un proviseur-adjoint. Les grévistes veulent imposer que les personnels qu'ils réclament soient garantis pour la prochaine rentrée... mais, jusqu'à maintenant, ils se sont heurtés à une fin de non-recevoir.

LE RECTORAT BRICOLE DES SOLUTIONS... QUI NE RÉGLENT RIEN

Des grévistes ont organisé une manifestation à Drancy, entraînant plusieurs dizaines d'élèves et de parents, des rassemblements devant le ministère de l'Éducation nationale, au rectorat de Créteil. Des délégations ont été reçues à l'inspection académique à Bobigny, au rectorat et au ministère. Certes, un échéancier a été plus ou moins confirmé pour la remise en état des ate-

liers. Quant aux moyens humains nécessaires pour assurer le fonctionnement du lycée et l'encadrement des élèves, l'inspection académique a «bricolé» des solutions provisoires, espérant faire reprendre le travail au plus vite aux enseignants: la conseillère principale d'éducation a été nommée comme «faisant-fonction» de proviseur-adjoint, trente heures de surveillance supplémentaires ont été promises... jusqu'à la fin de cette année scolaire et sans que le poste soit pour l'instant pourvu. La promesse a été faite de nommer un conseiller principal d'éducation supplémentaire, mais il n'y a personne... pour occuper rapidement cette fonction, comme a été promise l'arrivée en janvier d'une assistante sociale. A chaque délégation, il a été répondu que l'on manquait de personnel disponible à mettre rapidement sur ces

postes, qu'il manquait même d'ouvriers électriciens car, depuis la rentrée, il n'y a plus personne pour s'occuper de la maintenance électrique dans l'établissement. En fait, le rectorat et derrière lui le ministère de l'Éducation nationale font des économies de personnel et refusent d'engager des moyens suffisants pour permettre d'assurer le fonctionnement du lycée.

La grève a été votée à nouveau pour les lundi 17 et mardi 18 décembre. Et il est certain que les grévistes sauront dans les jours qui viennent se faire entendre en direction des autres lycées et de la population de la commune: affiches et tracts se préparent pour dénoncer combien les instances de l'Éducation nationale méprisent les exigences des personnels et les attentes des élèves et de leurs familles.

Lycée Blanqui Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)

DES CONTRACTUELS

TOUJOURS PAS PAYÉS

Depuis le début de l'année scolaire, les enseignants contractuels, des enseignants qui sont donc en situation précaire, dont les contrats sont d'une durée variable, parfois de un mois renouvelable, parfois des contrats à l'année, ont eu de gros problèmes pour toucher leur salaire, et ce dans bien des lycées. Le rectorat, qui gère la paye des contractuels, a du retard chaque année. Et chaque année, ces professeurs ne reçoivent d'abord qu'une avance sur salaire à la rentrée. Et parfois des professeurs contractuels attendent jusqu'au mois de février pour toucher le reste de ce qu'on leur doit.

Au lycée Blanqui de Saint-Ouen, cette année a été encore pire que les autres. Alors que la quasi-totalité des enseignants contractuels ont été nommés dès la fin août, certains n'avaient

encore rien touché du tout au mois de novembre. Une première pétition adressée au recteur fut signée par l'ensemble des professeurs du lycée, mais resta sans réponse. Les contractuels qui essayaient d'appeler le rectorat, soit n'y parvenaient pas, soit s'entendaient dire que «cela allait arriver», que la mise en place de l'informatisation des paies des contractuels n'était pas au point, mais qu'elle le serait bientôt. En attendant, ces professeurs n'avaient toujours rien sur leur compte en banque. Dans sa grande bonté, le recteur s'était entre-temps fendu d'une lettre à présenter aux banques, qui annonçait à ceux qui n'avaient rien touché du tout qu'une avance de 80% leur arriverait le 10 novembre.

Une autre pétition fut donc envoyée, précisant que si les collègues n'avaient à cette date toujours rien reçu, il y aurait grève. Le 16 novembre, une des contrac-

tuels n'ayant toujours pas touché un centime, les professeurs présents se mirent en grève. Sa paie finit par arriver le 17 novembre, 7 jours après la date promise par le recteur.

Mais ce n'était pas terminé, car une autre collègue, qui, elle, avait eu une avance en septembre et en octobre, apprenait qu'elle ne toucherait rien d'ici le 20 janvier. Profitant de la venue du recteur au lycée, des professeurs lui remirent une pétition. Comme le disait un des professeurs, il n'y a pas que dans les pays pauvres que l'État ne paie pas ses salariés.

Mais cela ne pourra pas en rester là. L'Éducation nationale se permet de ne pas payer des salariés qui font leur travail, profitant du fait qu'ils sont contractuels. C'est inadmissible.

Sin-le-Noble (Nord)

JOURNÉE « COLLÈGE MORT »

Dans les villes les plus pauvres et les plus touchées par le chômage, la vie quotidienne des collégiés est rarement facile: tous les problèmes liés à la misère et à la démoralisation, comme la violence et la drogue, ne s'arrêtent évidemment pas à la porte des classes. Mais comment faire face?

A Sin-le-Noble, le collège est mal outillé pour faire face: la cantine a 80 places assises et 250 enfants sont inscrits. Cela donne 170 enfants qui se bousculent dans un couloir en attendant leur tour... Il y a 820 élèves au total dans un collège trop petit, mal adapté, avec seulement un conseiller d'éducation et quelques surveillants. Plus de 50 enfants du collège n'ont plus de famille et vivent en foyers d'accueil.

Quand les conditions de vie sont plus difficiles, il faudrait faire plus d'efforts qu'ailleurs. Il faudrait des moyens supplémentaires pour compenser les difficultés. Bien sûr, ce n'est pas le cas.

Les parents d'élèves en sont conscients. Ils se sont organisés en association et participent activement à la vie du collège, en organisant des fêtes pour les élèves, mais aussi en les

aidant dans leur scolarité. Du coup, les représentants des parents, les enseignants et le personnel de service ont créé entre eux des liens d'amitié.

Des incidents graves ont incité à une riposte commune: des aides-éducateurs jetés à terre et battus, des élèves blessés et rackettés par d'autres élèves, des professeurs agressés ou menacés, c'était trop.

Le jeudi 13 décembre, une journée «collège mort» était organisée. Les parents ont massivement suivi, en n'envoyant pas leurs enfants en classe. Seulement 23 sont venus, sur 820. Devant le collège, 120 personnes: des parents et 31 professeurs, sur les 45 présents ce jour-là. Il faisait un froid vif, mais le café et les gâteaux, les slogans et les applaudissements, heureusement, ça réchauffe!

La presse locale a rapporté l'événement, la télévision régionale l'a filmé. Le recteur d'académie ne peut plus faire semblant de ne pas savoir. Il faut qu'il donne les moyens supplémentaires réclamés par les manifestants, et vite. Sinon, probablement, la prochaine fois, le collège sera occupé par ces mêmes manifestants. A l'intérieur, il fait plus chaud...

DDE Isère

14^e JOUR DE GRÈVE

Mercredi 5 décembre, la fédération CGT de l'Équipement appelait à une journée d'action nationale avec manifestation à Perpignan, où des militants passaient en procès pour avoir organisé le barrage d'un pont qui aurait provoqué la chute d'un policier en moto.

Ce même mercredi, en Isère, à l'appel de la CGT, environ 180 agents réunis en assemblée générale décidèrent de continuer la grève. Depuis ce jour, la grève touche la plupart des subdivisions du département et une partie des services centraux de la direction à Grenoble, soit environ 350 des 1 100 agents (encadrement compris) que compte la DDE. Les agents d'exploitation qui travaillent sur les routes et les ouvriers des parcs qui entretiennent les véhicules et les engins, sont à plus de 60% en grève.

Après plusieurs actions et interventions lors des différentes réunions pour l'application de l'ARTT au 1^{er} janvier 2002 (voir article LO N°1738), la direction a dû reculer sur la flexibilité qu'elle voulait mettre en place sur le secteur des autoroutes.

Maintenant, les grévistes réclament plus. Ils exigent des embauches et en priorité celles des

vacataires dont certains sont en grève, une véritable RTT et la récupération des 4 jours de congés acquis que le ministère veut supprimer. Le mécontentement porte aussi sur les salaires très bas pour les agents des routes mais aussi pour la majorité de ceux des bureaux (du SMIC à l'embauche à 8 300 F maxi en fin de carrière).

Au 1^{er} janvier, le ministre de l'Équipement J-C Gayssot a décidé de forfaitiser les primes pour travaux dangereux, salissants, etc. que les agents touchent tous les mois et de reverser « une prime technique » variable d'un agent à l'autre selon le poste occupé. En Isère, le directeur, propose une prime d'un montant annuel pouvant aller de 3 000 F à 8 000 F par agent. Les grévistes refusent ce système inégalitaire et revendiquent 950 F par mois, intégrés au salaire, pour tous les agents d'exploitation.

Lors de cette première AG, un

gréviste a proposé de déposer les camions et chasse-neige sur le parking du parc véhicules de la DDE, dans la banlieue grenobloise et d'apporter toutes les clés à l'AG du lendemain. Cette proposition a été adoptée par l'ensemble des grévistes et depuis 85 camions se reposent tandis que leurs clés sont en sécurité. Les grévistes ont réquisitionné les fourgons et les véhicules légers pour les manifestations et leurs déplacements journaliers (beaucoup travaillent loin de Grenoble où se tiennent les AG). Les camions restent en réserve, pour le moment... Les grévistes sont très actifs et déterminés, à tel point que la poursuite de la grève est une question qui ne se pose même plus. La semaine dernière, il n'y eut qu'un seul vote en fin de semaine, qui a reconduit la grève à l'unanimité. Tous les jours les AG regroupent 250 à 280 grévistes. Par trois fois, nous étions plus de 200 à lever les barrières des péages d'autoroutes du département, dont le principal se trouve à une centaine de kilomètres de Grenoble. Autant dire que les automobilistes ont apprécié l'autoroute publique et gratuite!

Lundi 10, après un petit tour au rassemblement des grévistes de l'Éducation nationale, nous sommes allés, avec les fourgons, à la rencontre de la ministre de la Communication et de la Culture, Catherine Tasca, en visite au Musée de Grenoble. Celle-ci s'est dérobée par une petite porte, laissant la police s'occuper de « communication » avec les grévistes. Le *Dauphiné Libéré* titrait le lendemain: « La culture... mais pas du dialogue ».

Jeudi 13, nous étions encore plus nombreux (environ 300) avec les fourgons, pour bloquer les accès à l'aéroport de Lyon (Saint-Exupéry) et à la gare TGV. La centaine de CRS fut plutôt débordée. Le lendemain, nous avons envahi le Conseil général et pris place dans les fauteuils confortables de l'hémicycle du Conseil pendant qu'une délégation était reçue par des élus. Ce mardi, en faisant une opération escargot sur l'A7, nous avons rejoint nos collègues de la Loire en grève, à Givors. Le directeur départemental et le préfet se disent impuissants et attendent les ordres du ministère. Mais les deux compères ne restent pas pour autant inactifs.

Pendant que l'un fait des notes de menace pour l'utilisation interdite des véhicules et paie un huissier pour relever les numéros d'immatriculation, l'autre nous fait suivre partout par ses RG (Renseignements Généraux), quand il n'envoie pas ses gendarmes porter les ordres de réquisition aux grévistes. Mais leur agitation n'impressionne personne. Ces derniers jours, le mouvement se répand; plus de trente départements sont en grève illimitée. Plusieurs DDE sont occupées, comme celle des Alpes de Haute-Provence pour la quatrième semaine. Dans la région Rhône-Alpes, les agents de la Loire et de l'Ardèche sont en grève. Le moins que l'on puisse dire c'est que les syndicats nationaux n'ont pas poussé et en particulier la fédération CGT de l'Équipement. Elle a attendu le 12 décembre pour déposer, auprès de Gayssot, un préavis de grève nationale illimitée. Beaucoup attendent ce mercredi car Gayssot devrait présider lui-même le CTP ministériel et y faire des annonces. A suivre...

Correspondant LO

Autun
(Saône-et-Loire)

MANIFESTATION CONTRE DES LICENCIEMENTS

Le mercredi 5 décembre a eu lieu à Autun (Saône-et-Loire) une manifestation contre les licenciements, organisée par la CGT, réunissant 1 500 manifestants, essentiellement du textile, car Dim, la marque de sous-vêtements, y a son siège.

Une bonne partie du cortège était formée par les ouvrières de Bourbon-Lancy à 40 km d'Autun. Actuellement, Dim veut fermer ce site et celui de Ruitz (Nord) soit 320 ouvriers, dont la plupart qui travaillent depuis plus de 30 ans pour Dim se retrouveraient à la porte.

D'autres entreprises dans la même situation, comme Finimétal à Chalon-sur-Saône et Howmet au Creusot, se sont jointes à la manifestation, ainsi que d'autres entreprises du groupe Sara Lee auquel appartient Dim. Ce sont des entreprises qui réalisent des bénéfices: plus d'un milliard de chiffre d'affaires pour Dim qui voit ses profits augmenter chaque année, et 140 milliards de francs pour Sara Lee, numéro deux mondial du textile et de l'agroalimentaire.

McDonald's Paris (Strasbourg-Saint-Denis)



Des grévistes tentent de s'opposer au déménagement du matériel de cuisine du fast food.

LES GRÉVISTES TIENNENT BON ET MARQUENT UN POINT

La grève continue au restaurant McDo de Strasbourg-Saint-Denis et pourtant la direction n'a pas lésiné sur les moyens de pression, voire d'intimidation, pour tenter de diviser entre eux les grévistes et les faire renoncer à leur action prud'homale.

Il y a eu des tentatives de rencontres individuelles, au cours desquelles des représentants de la direction proposaient d'aider les jeunes employés de McDo à se reclasser ailleurs, en échange de leur désistement aux Prud'hommes. Après la dénonciation publique de ces

manoeuvres au cours d'une conférence de presse, la direction décidait de faire commencer des travaux de rénovation, prévus de longue date, pour faire comme si de rien n'était.

Les grévistes ont décidé de ne pas laisser sans réaction cette provocation, en occupant l'intérieur du McDo (alors qu'ils étaient devant la porte depuis des semaines). La direction, toujours arrogante, décidait de venir avec un huissier pour intimider les occupants et les assigner devant le tribunal de grande instance, en vue d'obtenir leur expulsion.

Mais les conseillers de la direction, tout à leur acharnement anti-

gréviste, ont laissé passer quelques grossières erreurs de procédure, ce qui a donc amené le tribunal à déclarer leur assignation irrecevable.

Malgré cette série d'attaques, les grévistes redoublaient d'activité. Ils rédigeaient un tract invitant les autres salariés des autres McDo de la région parisienne à venir les soutenir à l'audience prud'homale du 19 décembre. Le lendemain, ils allaient populariser leur lutte au McDo d'Opéra, puis à celui de Bonne-Nouvelle. Dans ce dernier point de vente, des salariés venaient également de se mettre en grève pour protester contre le non-paiement

de leurs salaires et pour dénoncer leurs très mauvaises conditions de travail.

Durant tout un après-midi, des échanges chaleureux eurent lieu entre les grévistes de Bonne-Nouvelle et ceux de Strasbourg-Saint-Denis, ces derniers promettant de venir les soutenir le lundi 17 décembre au moment de l'entrevue obtenue avec leur patron.

Le dimanche 16 décembre, nouveau rebondissement. Alors que les jeunes sortaient du McDo Strasbourg-Saint-Denis, les vigiles retenaient le dernier occupant, qu'il fallut libérer avec l'intervention de la police.

La soirée du dimanche se terminait dans une joyeuse ambiance par l'occupation du McDo de Parmentier, qui appartient au même gérant que celui de Strasbourg-Saint-Denis.

La journée du lundi était consacrée à une activité peu appréciée par le gérant (c'est en effet la demande de l'élection de délégués du personnel qui est à l'origine des procédures de licenciement dénoncées par les grévistes): l'élection des représentants du personnel. Après l'annonce de l'élection de tous les candidats CGT face à une liste FO incomplète mais ayant toutes les faveurs de la direction, le gérant et la directrice repartaient dépités, sous les cris de joie des grévistes, regonflés à bloc et bien décidés à poursuivre leur lutte et à se retrouver nombreux aux Prud'hommes le 19 décembre.

La mairie de Tours
en grève

LE MÉPRIS DU MAIRE,

ET LES 35 HEURES ONT MIS LE FEU AUX POUDRES

Depuis le mercredi 12 décembre, la mairie de Tours est en grève. En grève quasi totale. Des bureaux au nettoyage, en passant par les éboueurs, le personnel du théâtre, des crèches, des écoles, des espaces verts, de la voirie, des maisons de retraite du CCAS, c'est une grève d'une ampleur plus importante même que celle de novembre 1995 qui a entraîné dans le même élan des travailleurs de toutes les catégories, de tous les grades, de tous les secteurs.

L'événement qui a ainsi fait l'unanimité parmi les 3 000 municipaux de Tours (3 500 si l'on y ajoute les auxiliaires, contractuels et autres précaires), c'est l'approche du passage aux 35 heures.

Comme partout dans la fonction publique, et comme partout dans le privé, les 35 heures à la sauce Aubry s'annonçaient sans les créations d'emplois indispensables. Or, déjà à la mairie, le passage aux 38 heures, effectué sans embauches en conséquence,

s'était traduit par une détérioration des conditions de travail. Alors cette fois, pas question de laisser passer, d'autant que dans bien des services, nous manquons déjà cruellement de bras. D'accord pour les 35 heures, puisqu'on nous les propose, mais il faut créer les emplois nécessaires!

Ce qui fit aussi beaucoup monter la colère, ce fut l'attitude de Jean Germain, le maire PS de Tours. Pas la peine d'incriminer les «*ultra-gauchistes de Lutte Ouvrière et de la LCR*» comme l'a fait Germain sur les ondes de Radio Bleu-Touraine mardi 18... Le sentiment d'avoir été baladés depuis plus d'un an de «*groupes de travail en groupes de pilotage*» sur les 35 heures sans que jamais aucun chiffrage ne soit fourni sur les embauches a fait bien plus que ces supposés agitateurs pour révolter même ceux qui hésitaient à s'engager dans le mouvement.

Une assemblée générale, réunie le 6 décembre sur heure d'information syndicale à l'appel de tous les syndicats (CGT, FO, CFDT et UNSA), a donné une idée du climat: nous étions

plus de 1 000, alors même que bien des collègues n'avaient pas été libérés par leur chef de service. C'est là que les revendications furent adoptées - 35 heures hebdomadaires sans annualisation ni flexibilité, résorption des emplois précaires par titularisation, création de 10% d'emplois (soit 300 embauches) sur des postes «*statutaires*». La grève - reconductible - fut décidée pour le mercredi 12 décembre.

Le 12, l'assemblée était plus importante encore, la monumentale salle des fêtes de la mairie qui réunit les AG quotidiennes, pleine à craquer. Les revendications furent revotées, un tract à destination de la population (que le maire tente de mobiliser contre les grévistes) adopté, pour expliquer entre autres que «*les créations de postes sont indispensables pour que la réduction du temps de travail ne se traduise pas pour nous, employés municipaux, par une dégradation des conditions de travail; pour vous, usagers, par une dégradation du service public. Nous pensons qu'il y a trop de précarité et trop de chômage pour que les services publics contri-*

buent à aggraver cette situation».

Le vendredi 14, la grève fut votée jusqu'au lundi matin, puis elle fut reconduite chaque jour par une assemblée générale regroupant de 1 000 à 1 500 grévistes. Le samedi, alors qu'aucune décision majeure n'était à prendre, il y eut tout de même 800 personnes à l'AG. Et chaque jour, l'AG fut suivie d'une manifestation en ville, manifestations qui regroupèrent jusqu'à 2 000 personnes.

Lundi 17 décembre, le maire reçut les syndicats, pour leur confirmer les propositions que l'adjoint chargé du personnel avait faites la veille: à partir du 1^{er} janvier, passage à un horaire hebdomadaire de 35 h 34; 100 postes créés, mais sur trois ans (40 en 2002, 30 en 2003, 30 en 2004); titularisation de 143 précaires, mais là aussi, 60 seulement début 2002, le reste sur trois ans.

Trop loin du compte a décidé, le lendemain matin, l'assemblée des grévistes. Des grévistes qui se sont dorénavant installés dans la mairie, où ils ont à toutes fins utiles le maire en permanence sous la main

Correspondant LO

Rectorat et
Inspection académique
de Nantes

LA GRÈVE CONTRE L'ARTT

Depuis plusieurs mois, l'agitation entretenue par les syndicats FO, CGT et FSU était perceptible au rectorat de Nantes (environ 550 personnes réparties sur deux sites) et à l'inspection académique au sujet de l'ARTT, l'aménagement et la réduction du temps de travail, que veut imposer le gouvernement pour le personnel non enseignant de l'Éducation nationale, les IATOSS.

Plusieurs assemblées de secteur regroupant du monde contestaient l'accord signé par certaines organisations syndicales.

Une cinquantaine de personnes étaient allées manifester à Paris devant le ministère.

La mobilisation est montée d'un cran le jeudi 6 décembre, des assemblées réunissant 50%

du personnel du rectorat et de l'inspection académique votaient la grève reconductible à partir du 10 décembre.

Ce jour-là, plus de la moitié du personnel du rectorat et de l'inspection académique, ainsi que celui de Jeunesse et Sport se mettaient en grève reconductible jusqu'au 13. Du jamais vu depuis des dizaines d'années dans ce milieu.

Depuis, la grève s'organise dans la bonne humeur. Pancartes, banderoles et chansons fleurissent dans les manifestations organisées autour des deux sites avec blocage momentané du tram ou des grilles du rectorat. Les revendications sont: le retrait du dispositif ARTT; la réouverture des négociations sur la réduction effective du temps de travail, 35 heures heb-

domadaires sans annualisation ni flexibilité; le maintien de tous les acquis en matière de congés, de temps partiels, d'aménagement d'horaires pour l'ensemble des personnels; la création d'emplois statutaires pour compenser la réduction du temps de travail.

La préoccupation des grévistes a été de faire connaître leur mouvement et de l'étendre à d'autres établissements, de Nantes et de la région, dans les lycées et collèges.

Le vendredi, la grève était reconduite, malgré les pressions à la fois de l'administration et des forces de l'ordre qui sont intervenues pour faire dégager les piquets, qui n'étaient pourtant que dissuasifs, devant les deux sites du rectorat.

Le lundi suivant, une manifestation devant la préfecture

regroupait encore 400 personnes, comprenant le personnel de plusieurs établissements scolaires du département. Le syndicat AI-UNSA (ex-FEN) hostile depuis le début au mouvement, négociait en douce avec la rectrice des miettes dont il s'est pourtant vanté sous les huées et la colère des grévistes.

Le lendemain, le mouvement était reconduit avec cependant moins de monde. De nouvelles négociations avec l'intersyndicale représentative des grévistes ont été engagées. La direction du rectorat joue le pourrissement du mouvement.

Cependant, les grévistes ont déjà remporté une première victoire, en se faisant respecter par une direction qui n'affiche que mépris à leur égard.

Moulinex CGME

LES MAUVAIS COUPS CONTINUENT

Sur le site de Saint-Lô (Manche), Moulinex employait 720 salariés: 420 directement pour l'entreprise Moulinex et 300 pour la CGME, la Compagnie générale de moteurs électriques, filiale de Moulinex depuis 1997.

Le 20 novembre dernier, dans le cadre de la liquidation de Moulinex et sa «reprise» par SEB, 134 travailleurs Moulinex étaient licenciés et la CGME, qui n'intéresse pas SEB, était placée sous contrôle d'administrateurs qui se donnaient six mois pour trouver d'éventuels repreneurs ou fermer.

Mais déjà pour les travailleurs repris par SEB, seule une petite moitié a repris le travail, vu qu'il manque des pièces pour lancer toute la production. Et ils sont payés 29 F l'heure, SEB ne déboursant rien! Quant aux travailleurs licenciés, ils ont touché 4 600 F pour novembre, devraient toucher leur mois de préavis... le 15 janvier et donc rien en décembre. Le reste, l'indemnité additionnelle de licenciement fin janvier et les 8/12 de leur 13^e mois fin février.

Pour les travailleurs de la CGME, le répit, si on peut parler de répit, aura été de courte durée. En effet, les cadres candidats à sa reprise annoncent qu'ils ne comptent garder qu'un seul des deux sites CGME. Soit celui de Saint-Lô, soit celui de Carpiquet (Caen). Dit autrement c'est 300 travailleurs qui risquent de se retrouver à la rue bientôt. L'annonce de reprise devrait avoir lieu le 8 janvier prochain. En attendant, les candidats repreneurs essaient de jouer la division en faisant courir dans chaque site le bruit que c'est l'autre qui sera fermé. Mais les travailleurs qui depuis des mois ont pu mesurer la valeur des promesses et des paroles des patrons et du gouvernement n'en sont pas restés à attendre sans rien dire. A Saint-Lô, des rassemblements et des manifestations ont lieu depuis la fin novembre, comme l'organisation d'un méchoui géant devant la préfecture.

CHU
Clermont-Ferrand

UNE SEMAINE DE GRÈVE

Depuis le 13 décembre, toutes les catégories de personnel sont en grève pour le retrait du protocole Guigou sur l'application des 35 heures. Chaque jour, 500 à 600 grévistes se rassemblent devant les bureaux de la direction et se retrouvent en AG, dans l'amphi des élèves infirmiers plein à craquer.

Il y a trois semaines, la direction adressait aux organisations syndicales et aux cadres son projet d'application locale de l'ARTT prévu à partir du mois de mars: 37 heures 30 par semaine, 15 jours de RTT dont 13 imposés, repos de semaine coupés, moins de congés annuels, suppression du H8 (récupération de 40 à 39 heures), suppression du quart d'heure supplémentaire de tolérance pour le repas de midi pour le personnel non soignant, suppression des trois mois de congés

payés avant la retraite, instaurés depuis 1946.

Avec 73 embauches en 2002, alors que nous sommes près de 5 000 employés, ce planning serait basé sur des journées de 7 heures 30 au lieu de 8 heures et le rallongement du temps de nuit de 9 heures 30 à 10 heures.

Quand les services en ont pris connaissance, ce fut la colère: faire en 7 heures 30 le travail de 8 heures, sans embauches, avec un temps de chevauchement réduit, alors que déjà on n'y arrive pas, c'était vraiment trop!

Nous étions près de 200 à la manifestation parisienne du 27 novembre. Mais quand la CGT et FO appelèrent à un rassemblement le 13 décembre, nous nous sommes retrouvés à plus de mille. Du jamais vu! La CFDT en opposition avec sa direction nationale s'est jointe au mouvement mais est restée muette.

Le grand amphi n'y suffisait pas, même en se tassant sur l'es-

trade, sur les marches et jusque dans le hall.

La grève a été votée quasiment à l'unanimité et nous sommes allés envahir les bureaux de la direction. Plutôt crispé, le directeur général a déclaré: «Je suis là pour faire appliquer le protocole national et je le ferai». Les grévistes lui ont répondu: «On ne veut pas de ces 35 heures, on ne les a jamais demandées». «Sur quoi voulez-vous encore rogner? On n'a déjà plus le temps de manger quand on fait 6 heures-14 heures». Chaque intervention était ponctuée de «Retrait du protocole!», scandé par tous.

Lé lendemain et le week-end, la grève s'est organisée dans les services: roulements, confection de banderoles et affiches à la porte des services. Devant le nombre de grévistes, la direction a même dû fermer le centre de soins dentaires.

Lundi 17, malgré le froid, nous nous sommes retrouvés tout aussi nombreux et déter-

minés devant l'administration centrale où devait se tenir le Comité technique d'établissement. Pas de Comité technique, mais là encore, le dialogue en direct avec un directeur peu bavard et très mal à l'aise.

S'il a refusé de téléphoner à l'ARH (Agence régionale d'hospitalisation) et au ministère pour leur faire part de notre refus du protocole, il a su faire appel à la police pour nous faire évacuer le carrefour devant le CHU! Le personnel a apprécié cette réponse...

A l'assemblée générale de l'après-midi, nous avons reconduit la grève avec un nouveau rendez-vous devant le conseil d'administration présidé par le maire socialiste, et où le directeur général réunit les cadres pour tenter de leur faire appliquer son projet.

Nous avons voté le boycott de tous les conseils et groupes de travail où se discute la mise en place des 35 heures, ainsi qu'une motion aux fédérations

nationales CGT et FO pour leur demander d'appeler l'ensemble des hôpitaux à la grève.

Mardi 18, devant l'annulation in extremis du conseil d'administration, décidée par le directeur général et le maire socialiste, des centaines de grévistes en colère sont descendus au pas de charge au centre-ville jusque devant la mairie.

Une assemblée générale est prévue mercredi 20 décembre. Le moral des grévistes reste élevé.

Correspondant LO

Sollac

Biache (Pas-de-Calais)

NON À LA FERMETURE!

Vendredi 14 décembre, la direction de Sollac-Atlantique-société appartenant au trust sidérurgique Usinor qui vient de fusionner avec les entreprises espagnole et luxembourgeoise Aceralia et Arbed pour former Arcelor-a annoncé au comité central d'entreprise la fermeture de l'usine de Biache-Saint-Vaast près d'Arras (Pas-de-Calais) qui emploie 423 travailleurs. Le prétexte avancé est une surcapacité des produits laminés à froid.

Ces dernières années, Usinor a fait de très importants bénéfices: 5 milliards de francs pour l'année 2000. A Biache, la direction avait constitué une équipe de suppléance qui travaillait le samedi et le dimanche, douze heures par poste, pour faire face à la surcharge de travail. En décidant de fermer Biache, la direction de Sollac veut, dans le cadre d'Arcelor, faire réaliser la même production par moins d'ouvriers.

La fermeture de l'usine de Biache serait catastrophique pour les travailleurs de l'usine et les communes environnantes. Une partie du personnel de Biache travaillait auparavant à Denain où la sidérurgie a fermé au début des années 1980. La direction laisse entrevoir qu'à cinquante ans et plus, ils pourront aller travailler à Dunkerque, à 120 km de là... Quant à trouver du travail sur place, cela sera encore plus difficile pour les chômeurs et les jeunes.

Vendredi 14, trois cent personnes se sont rassemblées à l'entrée de l'usine avec les maires des communes, à l'appel de l'intersyndicale.

Les attaques contre les travailleurs d'Arcelor ne vont pas se limiter à Biache. D'autres usines seront concernées par les restructurations. C'est tous ensemble qu'il faut s'y opposer!

Bata
Moussey (Moselle)

Après 70 ans d'exploitation des travailleurs

BATA LAISSE UNE RÉGION DÉVASTÉE

Pour Noël, les 526 travailleurs recevront leur lettre de licenciement. Bata à Moussey, c'est fini. Le 2 janvier, un cadre reprendra 268 travailleurs sur les 875 que comptait Bata au moment du dépôt de bilan en juillet dernier.

Ces dernières semaines l'exaspération avait grandi chez les travailleurs, face à la direction du groupe Bata qui traînait les pieds ne serait-ce que pour discuter des mesures du plan de licenciement. Exaspération qui avait abouti à la «visite» des magasins Bata de Paris. Les négociations ont bien eu lieu-la loi imposant que les licenciements soient prononcés avant le 26 décembre. Au lieu de 31 préretraites à 56 ans, il y aura 64 départs de plus, des salariés ayant entre 53 et 55 ans, qui pourront quitter l'usine sans se retrouver chômeurs. Par ailleurs, il y aura des congés de conversion de 18 mois avec maintien du salaire.

Pour les indemnités de départ, nous sommes loin du compte. L'intersyndicale réclamait 100 000 F d'indemnités de préjudice, plus 10 000 F par année de présence, venant s'ajouter aux indemnités légales. Seuls les travailleurs ayant plus de 30 ans

d'ancienneté auront ces 100 000 F. L'indemnité n'est que de 12 000 F pour ceux qui ont un an d'ancienneté, elle augmente de 2 000 F puis de 3 000 F et 5 000 F par année de présence jusqu'à 30 ans d'ancienneté.

DU MÊME ORDRE QUE CHEZ MOULINEX

L'indemnité est du même ordre que ce qui a été obtenu chez Moulinex. Ce qui ne permettra pas de tenir bien longtemps: à Bata, les salaires sont au niveau du SMIC et les Assedic étant calculés sur le salaire de départ, les travailleurs licenciés devraient, selon l'intersyndicale, toucher 4 743 F d'allocation chômage, 800 F de moins que ce qu'ils gagnent actuellement.

Un certain nombre de travailleurs n'étaient pas d'accord avec la présentation qu'a faite la porte-parole de l'intersyndicale parlant d'un plan social «correct». Elle a été sifflée par une partie de l'assemblée générale qui s'est tenue mardi 18 décembre. De plus, c'est sans faire le moindre vote que l'intersyndicale a apposé sa signature au bas du plan social. Mais la majorité des travailleurs étaient las de ces six mois de luttes, de tensions et ne

croyaient pas à la possibilité d'obtenir davantage.

Beaucoup ne souhaitent pas rester dans la nouvelle usine-qui s'appellera Hello et doit démarrer au 2 janvier-car ils n'ont pas confiance dans son avenir. Et puis si Hello ferme à son tour, les travailleurs partiront avec rien, la direction Bata-dernière pingrie-n'ayant pas voulu donner les mêmes garanties aux salariés repris dans Hello, en cas d'échec de la reprise, qu'à ceux qui seront licenciés le 21 décembre.

Au total, Bata ne donne que 52 millions pour le plan social, guère plus que pour le repreneur désigné par le tribunal de Metz (35 millions) et moins de la moitié des 120 millions d'aides publiques qu'il a reçus des pouvoirs publics.

POUVOIRS PUBLICS COMPLICES

Ceux-ci, de la gauche à la droite, n'ont pas levé le petit doigt contre le terroriste de l'emploi Bata. Pierret, le ministre socialiste de l'Industrie, avait bien déclaré en juin que les agissements de Bata étaient «inacceptables». Mais c'est contre les ouvriers de Bata qui manifestaient à Metz au Conseil régional ou devant les

magasins Bata de Metz ou de Paris que les CRS ont été envoyés. Pas contre les patrons licencieurs.

A droite, le président du Conseil général de Moselle, le RPR Philippe Leroy, a écrit à Jospin pour se plaindre que la zone de Sarrebourg soit exclue du bénéfice de la prime à l'aménagement du territoire. Département et Région se préparent à verser de nouvelles aides sous prétexte de créations d'emplois.

Après Flextronics à Lunéville qui a fermé ses portes en novembre, Bata qui licencie aujourd'hui plus de 520 travailleurs, on a appris qu'Atofina à Dieuze (tout proche de Moussey) compte aussi fermer ses portes et supprimer 80 emplois. Atofina, filiale du groupe TotalFinaElf, qui a réalisé l'an dernier le bénéfice le plus gros jamais fait par une entreprise française et qui, pour maintenir son cours à la Bourse, a racheté pendant les 10 premiers mois de cette année, pour 32,8 milliards de francs de ses propres actions! Pour soutenir les profits-passés, présents ou à venir-ces grands groupes sont prêts à dépenser des dizaines de milliards. Il faudra leur imposer de prendre dessus pour, à l'avenir, interdire tout licenciement.

Rhodia
Pont-de-Claix
(Isère)



Atelier TDI = TRÈS DANGEREUX D'INTERVENIR

Mardi 4 décembre à 8 heures du matin, vaste remue-ménage dans l'usine. Chacun croit à un exercice d'alerte, car c'est la semaine annuelle de sécurité. En fait, à l'atelier TDI, qui fabrique un produit toxique servant dans la confection des mousses synthétiques pour les habitations et les automobiles, quelques-uns ont déjà mesuré la gravité de l'accident, bien réel.

En effet, lors du démontage d'une tuyauterie qui fonctionne habituellement sous vide, plusieurs dizaines de litres de solvant se répandent sur le sol. Dans ce solvant est dissous du phosgène, ce gaz mortel employé lors de la Première Guerre mondiale. Affolés par l'abondance de l'écoulement, le personnel prend la fuite. Un ouvrier près de la salle de contrôle perçoit l'odeur caractéristique de ce gaz et déclenche l'alerte. C'est alors le rapatriement de cinquante travailleurs dans la salle de contrôle de l'installation, qui sert aussi de local de confinement. Celle-ci aurait dû être sous atmosphère surpressée. Or ce ne fut pas le cas. L'air contaminé rentra dans la salle, et peut-être y a-t-il eu aussi quelques gouttes de produit résultant d'éclaboussures sur les chaussures ou les vêtements. Toujours est-il que les badges, que chacun porte au revers de sa veste, virèrent au rouge, attestant de la présence de phosgène dans ce lieu de confinement. Les pompiers de l'usine intervinrent, évacuèrent ceux qui n'étaient pas équipés de leur masque à gaz. Au total, dix-huit travailleurs furent dirigés sur l'infirmerie et son annexe. Sur ces dix-huit travailleurs, seize sont des salariés d'entreprises sous-traitantes car, depuis quelques années, la

plus grande partie des travaux d'entretien et de réparation sont effectués par des entreprises extérieures à Rhodia. Certains resteront plusieurs heures sous inhalation d'oxygène. Ils ressortiront pour rejoindre leur domicile, car le service médical a estimé qu'aucun ne présentait véritablement de symptômes d'intoxication aiguë.

Quant aux causes de la fuite, d'après les premières estimations, il y aurait eu un point bas sur le réseau (phénomène barométrique), et l'ouverture de cette tuyauterie aurait amené le retour du produit vers l'orifice d'intervention. C'est un phénomène connu dans l'industrie. Du reste, lors de réunions de sécurité, c'est souvent évoqué comme étant à l'origine de nombreux accidents. En principe, chaque atelier doit être étudié par une équipe d'ingénieurs qui doit veiller à l'élimination des mauvaises conceptions, qu'elles soient d'origine ou résultant d'un rajout lié à une extension. Mais ce n'est pas obligatoirement fait sur tous les ateliers. En plus, les modifications sont

coûteuses, d'autant qu'elles nécessitent l'arrêt de la production souvent sur plusieurs jours. Alors, les patrons ne sont pas pressés de faire quoi que ce soit rapidement. Dans ce cas précis, ça se doublait de l'arrêt définitif d'une installation vieille de quarante ans et bien fatiguée, car l'entretien était de plus en plus espacé pour des raisons d'économies. D'un entretien annuel, l'usine était passée à un entretien tous les trois ans; et maintenant, l'objectif, c'est tous les cinq ans.

Le comble fut qu'au lendemain de l'accident, un membre de la direction de Rhodia déclara aux actualités régionales que tout s'était bien passé pendant la semaine sécurité.

Pour la sécurité des travailleurs et des populations qui habitent autour de l'usine, il serait urgent de changer ce système économique qui, comme on le voit encore dans ce cas, n'hésite pas à menacer des vies humaines pour que les financiers drainent encore plus de profits!

Correspondant LO

Hôpital
Robert-
Debré
Paris

LA DIRECTION ÉPINGLÉE AU TRIBUNAL

Lundi 17 décembre, à la 31^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, un directeur d'hôpital public, en l'occurrence l'hôpital Robert-Debré (AP-HP) a été condamné en première instance à 20 000 francs d'amende et à 10 000 francs de dommages et intérêts pour entrave au CHSCT (Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail).

Suite à plusieurs accidents du dos à cause de baignoires non adaptées dans un service, plusieurs agents, avec le délégué Hygiène et Sécurité de leur service, déposaient une réclamation sur le cahier des dangers graves et imminents. La direction ne viendra enquêter que

deux mois plus tard, après de nouveaux accidents, et s'en prit au délégué en le mutant d'autorité dans un autre service.

La course aux économies budgétaires et un certain mépris des travailleurs amènent des directeurs d'hôpitaux publics à se comporter comme dans bien des entreprises où la recherche du profit règne et où on fait peu de cas du maigre droit du travail.

Ce jugement a été ressenti comme une petite revanche de la part du personnel dans l'hôpital concerné.

Correspondant LO

Autobus
artésiens
(Pas-de-Calais)

4 SEMAINES POUR FAIRE RECULER LE PATRON

Aux Autobus Artésiens, nous avons été environ 70 salariés (chauffeurs, employés...) sur 217 à faire grève pendant 4 semaines (voir LO n°1741).

Malgré le chantage du directeur, son mépris envers nous, ses intimidations diverses et ses menaces de licenciement, nous avons tenu bon.

Et cela valait la peine, puisque nous avons finalement gagné: 2 F d'augmen-

tation de l'heure (le patron proposait 0,43 F, alors que nous venons d'être rachetés par la Connex, filiale de Vivendi), une prime de 6700 F, le 13^e mois par étapes d'ici 2003... et le départ du directeur!

Nous reprenons donc le travail, réconfortés d'avoir fait céder le patron. Mais nous restons vigilants, car les négociations sur les 35 heures commencent!

Renault
Flins
(Yvelines)

PAS QUESTION DE SE LAISSER VOLER NOS CONGÉS

Depuis le 3 décembre, plusieurs petits débrayages d'une vingtaine de travailleurs ont eu lieu au bâtiment S en Tôlerie, contre l'un des aspects scandaleux de l'accord des 35 heures que nous a imposé la direction.

Sous prétexte d'une baisse des ventes de la Twingo, fabriquée comme la Clio dans l'usine de Flins, la direction a arrêté la ligne de fabrication de cette voiture les jours qui l'arrangeaient, en l'occurrence plusieurs vendredis de décembre. Elle l'arrêtera à nouveau pendant la période de fêtes qui approche. Les ouvriers qui travaillent sur la Twingo chôment donc ces jours-là; et ces journées sont épongées sur des heures récupérées en «capital-temps» à la suite de la prétendue réduction d'horaire liée à l'accord sur les 35 heures.

Dans ce secteur de Tôlerie, sur la chaîne Twingo, nous n'avons plus de quoi «éponger» et les responsables tentent de nous obliger à prendre sur nos congés personnels pour payer... son chômage! Voilà pourquoi ça ne passe pas.

Un premier débrayage de deux heures a eu lieu le 3 décembre. La direction nous a reçus: nous lui avons dit qu'il n'était pas question de poser des jours de congés ni de travailler

ailleurs - «propositions» qu'elle nous a faites -, car nous avons tous déjà prévu des activités pendant cette période de vacances scolaires. Jeudi 13 décembre, nous avons à nouveau débrayé cinq heures et demie jusqu'à la fin de poste. Et, pour attendre le chef de département, nous nous sommes installés dans son bureau. Mais lui, il se cachait ailleurs dans l'usine; c'est un employé qui est venu récupérer son manteau et sa mallette. Le service des ressources humaines de l'usine, contacté par les petits chefs, plutôt que de nous envoyer un membre de la direction, nous a envoyé... deux gardiens. Faisant preuve d'un certain humour, ceux-ci nous ont déclaré que nous n'étions pas en sécurité dans cette salle trop petite pour notre nombre! Pendant ce temps, le numéro 2 du département était accroché à son portable, demandant des informations aux chefs suiveurs de grévistes pour éviter de nous rencontrer!

Vendredi 14, nouveau débrayage, rejoint cette fois par quelques ouvriers du Ferrage. Après le défilé dans les ateliers, nous avons repris le travail à 15 h 05 pour que les «pharmaciens» (les chefs en blouse blanche qui remplacent les grévistes) puissent partir en

week-end et - en secret - nous avons fixé pour 18 h 30 un nouveau débrayage-surprise qui arrêterait la production. Après avoir organisé les départs (pour ceux d'entre nous qui viennent à l'usine en car), à l'heure dite, nous avons rangé les outils devant les chefs ébahis, et nous avons une nouvelle fois défilé avant de nous changer et de partir en week-end. Bref, l'ambiance...

Lundi 17 décembre, nouveau débrayage sur les deux équipes. Et nous ne sommes pas prêts à céder à la direction qui, comme seule proposition, continue à nous suggérer de venir travailler ailleurs dans l'usine, si nous n'acceptons pas de payer son chômage sur nos congés.

L'un des aspects qui nous crispe le plus, c'est qu'à partir de janvier 2002 la durée de la journée de travail va encore augmenter de 5 minutes. Car l'accord des 35 heures permet aussi à la direction de nous faire travailler plus longtemps dans les périodes qui l'intéressent.

Alors, tant que la direction voudra nous voler nos jours de congés, cette agitation risque bien de continuer!

Correspondant LO



Trois mois après l'explosion d'AZF

50 000 sinistrés continuent à vivre dans des appartements dévastés, trois mois après l'explosion AZF. Les travaux définitifs commencent çà et là, mais à un rythme désespérant, quand le propriétaire a pu faire les avances ou les obtenir des assurances.

Le gouvernement et la mairie de Toulouse ont fait beaucoup d'effets d'annonce à destination de ceux qui n'ont pas les moyens d'en vérifier l'application. La seule mesure gouvernementale vraiment appliquée est la pose gratuite de plexiglas, ou de contreplaqué, pour calfeutrer tant bien que mal les ouvertures. C'est le règne du « provisoire-durable ». Or dehors il gèle à -10° ! On n'arrive à une température supportable qu'en fermant

toutes les grilles d'aération et en surchauffant avec des chauffages d'appoint. Le gouvernement a aussi promis que TotalFina rembourserait les surconsommations de gaz et d'électricité. Or cette mesure n'est ni globale ni automatique : pour en bénéficier, il faut remplir un dossier (un de plus !) et fournir une déclaration de sinistre faisant apparaître des dégâts sur les « ouvrants ». Seuls les propriétaires ont cette pièce, et encore pas tous !

RIEN N'EST RÉGLÉ

Il n'est donc pas question d'attendre encore un, deux ou trois mois !

Le collectif des « sans-fenêtres » continue à se réunir tous les dimanches pour faire le point et décider des actions de la semaine. Il persiste à exiger que le scandale cesse : **que les pouvoirs publics entreprennent les travaux avec des moyens exceptionnels et qu'ensuite l'Etat se fasse rembourser par le responsable de la catastrophe : TotalFinaElf.**

La semaine dernière, il a décidé de s'inviter à Paris au pseudo-débat démocratique, sur les risques industriels. Devant des grilles à 200 mètres du ministère de l'Environnement, 500 CRS bloquaient l'accès, alors que les manifestants étaient moins d'une centaine, les « sans-fenêtres » et

ceux du Collectif « Plus jamais ça, ni ici, ni ailleurs » ! Il fallait vraiment que le gouvernement n'ait pas la conscience tranquille ! Une délégation a quand même été reçue par le ministre Yves Cochet, qui a au moins montré de grandes qualités de comédien puisqu'il a fait mine de découvrir les conditions de survie des sinistrés.

Un bon moment cependant pour les participants quand ils ont appris que le manoir du PDG de TotalFina était occupé par un groupe de sinistrés de Toulouse et de Bretagne qui lui avaient démonté quelques fenêtres. Désormais lui aussi était un « sans-fenêtres » ! Certains ont même proposé de lui envoyer un bulletin d'adhésion... avec une cotisation conséquente.

Ce week-end, le froid a atteint les -10°, et c'est dans les mobile-homes, où logent une centaine de familles sinistrées, que la situa-

tion a été la plus dramatique. Toutes les canalisations sont à l'air libre et, évidemment, elles ont gelé. Le sol est glacial et quand on ajoute des convecteurs les plombs sautent, et en plus il n'y a plus d'eau. Tout le week-end, on a assisté à un ballet incessant de représentants de la mairie venus apporter des monceaux de bonnes paroles, et des cadeaux pour les enfants mais ils ont quand même rappelé à ces sinistrés qu'ils sont privilégiés par rapport à ceux qui ne sont pas relogés. Pas de doute qu'il y ait un rapport avec la création d'un « collectif des mobile-homes », la signature d'une pétition, et le rendez-vous pris avec le sous-préfet à la ville !

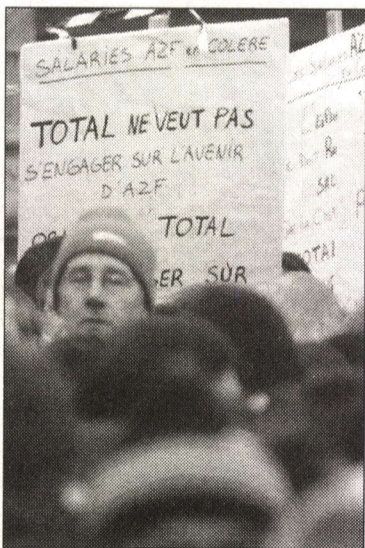
Pour cette semaine, le collectif a décidé d'un nouveau rassemblement place du Capitole pour le samedi 22 décembre, autour d'un amoncellement de fenêtres fracassées.

Grande Paroisse (AZF) « REDÉMARRAGE OU PAS, GARANTIE DE L'EMPLOI ET DES SALAIRES »

Trois mois après l'explosion de l'usine AZF, la situation des salariés du pôle chimique du sud de Toulouse (AZF, SNPE et Tolochimie) est loin d'être réglée.

Quant à l'avenir du pôle chimique lui-même, la Mairie, le Conseil général, le Conseil régional, comme le ministre de l'Environnement Cochet, tous estiment que l'usine AZF ne doit pas redémarrer. Jospin, lui, n'a pas pris de décision, mais avant la fin de l'année... il va parler. Quant à Desmarest, le PDG de TotalFinaElf, qui ne tient pas plus que ça à la branche engrais du groupe pétrolier, il continue... de ne rien dire.

Samedi 15 décembre, la parole était aux salariés du pôle chimique. La manifestation organisée par l'Intersyndicale, la première depuis le 21 septembre, était soutenue par l'UD-CGT. Il y a eu un bon millier de manifestants. L'objectif de la manifestation était de réclamer le maintien de l'activité chimique au sud de Toulouse. Pas question pour les dirigeants syndicaux d'accuser les patrons de TotalFinaElf de quoi que ce soit, eux qui sont pourtant responsables de faire passer la sécurité des installations bien après leurs profits. Avec un tel objectif, qui dispense de faire les coupables, pas étonnant de trouver parmi les manifestants le



directeur de l'usine AZF en personne, qui ne loupe jamais une occasion de féliciter les syndicats pour leur sens des responsabilités. Il y avait aussi quelques représentants du patronat local, favorable au maintien du site, la manifestation étant soutenue par la Chambre de commerce.

La note discordante, c'était la présence d'une dizaine de panneaux manuscrits, rédigés et tenus par quelques ouvriers d'AZF, pas d'accord avec l'Intersyndicale : « Salariés AZF en colère. Total tient à ne pas s'engager sur l'avenir de l'usine. Obligeons Total à s'engager sur l'avenir des salariés » ; « Redémarrage ou pas, garantie de l'emploi et des salaires » ; « Douste-Blazy, Cochet, Desmarest, même com-

bat contre les salariés AZF ».

Lundi matin, à l'usine, le représentant de Total a pris la parole devant les ouvriers et employés d'AZF rassemblés, pour les assurer que, quel que soit l'avenir du site, « aucun salarié ne se retrouverait seul face à un problème d'emploi ». De belles paroles. La preuve, quand un ouvrier lui a demandé que Total garantisse les salaires de tous jusqu'à ce qu'on trouve à tous un emploi acceptable à Toulouse, il a répondu... qu'il ne pouvait pas garantir cela. Comme pour lui sauver la mise, un représentant de l'Intersyndicale est intervenu plus tard pour rappeler « qu'il n'était pas question de parler du plan social, mais de réclamer la réouverture du site, et donc d'être... offensif ». Offensif peut-être, mais pas contre les dirigeants de Total.

Pour l'instant, la majorité des travailleurs, inquiets pour leur avenir, suivent l'Intersyndicale. L'usine va fermer jusqu'au début janvier. Puis il est prévu des formations, des mutations temporaires, du chômage technique en février et le plan social en avril. D'ici là, Jospin aura parlé. Mais personne ne se fait trop d'illusion : il va décider de l'avenir du pôle chimique ; quant à l'avenir des salariés, d'autres ont pu vérifier (Danone, Michelin, Bata, Moulinex, Péchiney, Valéo, etc.) que ce n'est pas vraiment son problème.



Ils ne sont pas venus chez Desmarest par hasard

La semaine passée, une quinzaine de personnes ont investi le château que possède dans l'Yonne Thierry Desmarest, le PDG de la multinationale TotalFinaElf, responsable dans le naufrage de l'Erika et de l'explosion de l'usine AZF de Toulouse. Sur le tee-shirt des militants était inscrit le slogan parodiant celui, publicitaire, qui figure dans les stations-service Total : « On n'est pas venu chez vous par hasard ».

Ils ont démonté les portes et fenêtres de la bâtisse et ont barbouillé sa façade d'inscriptions : « Il y a deux ans, le pétrole de l'Erika souillait la Bretagne, il y a moins de trois mois l'usine AZF tuait 30 personnes, en blessait 2 500, détruisait les lieux de vie de centaines de familles.

Deux drames, le même responsable : TotalFinaElf ; la même attitude : le refus d'assumer ».

Il paraît que Monsieur le châtelain est très mari de cette atteinte à ce bien familial. Un simple désagrément moral, en somme, pour ce qui n'est qu'une résidence secondaire. Car il a, lui, de quoi loger dans bien d'autres lieux et chausser ses pantoufles, au coin du feu peut-être.

Le sieur Desmarest ne s'est pas ému de cette intrusion au point d'accélérer les mesures d'indemnisation des victimes de l'Erika, même au faible niveau des promesses faites, ni de s'occuper du sort des sans-fenêtres de Toulouse.

Michel ROCCO